

FORESTIÈRE ÉQUATORIALE

Rapport financier annuel 2007

CONSEIL D'ADMINISTRATION
au 25 mars 2008

Françoise Aïdara
Présidente du Conseil d'Administration

Georges Cognon
Directeur Général

Gilles Alix
Représentant de la Société Bordelaise Africaine

Cédric de Baillencourt

Hubert Fabri

Thierry Marraud

Michel Roussin

ECR-INTERNATIONAL
Commissaire aux Comptes Titulaire

HOBA AKA
Commissaire aux Comptes Titulaire

Information Financière

Cédric de Baillencourt
Directeur des participations
et de la communication
Tel. : +33 (0) 1 46 96 46 73
Fax : +33 (0) 1 46 96 48 76

Emmanuel Fossorier
Responsable de la communication
financière
Tel. : + 33 (0) 1 46 96 47 85
Fax : +33 (0) 1 46 96 42 38

Sommaire

5 Rapport de gestion

- 5 Rapport du conseil
- 16 Rapport de la présidente sur les conditions de préparation des travaux du conseil, sur les procédures du contrôle interne
- 24 Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne

26 Comptes consolidés

- 27 Bilan consolidé
- 28 Compte de résultat consolidé
- 29 Variation de la trésorerie consolidée
- 30 Variation des capitaux propres consolidés
- 31 Annexe
- 39 Notes sur le bilan
- 48 Notes sur le compte de résultat
- 51 Autres informations
- 52 Liste des sociétés consolidées
- 53 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

54 Comptes sociaux

- 55 Bilan
- 57 Compte de résultat
- 58 Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices
- 59 Filiales et participations
- 60 Rapport général des commissaires aux comptes
- 62 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

65 Résolutions

- 65 Résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008

67 Autres informations réglementées

- 68 Honoraires des contrôleurs légaux des comptes
- 69 Document d'information annuel
- 70 Attestation du rapport financier annuel

Rapport de gestion

5	Rapport du conseil
16	Rapport de la présidente sur les conditions de préparation des travaux du conseil, sur les procédures du contrôle interne
24	Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne

Rapport de gestion

Rapport du Conseil d'administration

Résultats au 31 décembre 2007

Conformément aux dispositions légales entrées en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 1998, le bilan, le compte de résultat de l'exercice 2007 sont présentés selon les normes du plan comptable de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA) dénommé « Système Comptable de l'Ouest Africain » (SYSCOA).

RESULTATS DE L'EXERCICE 2007

Comptes sociaux :

Le résultat net social s'élève à 551 millions de Francs CFA contre 548 millions de francs CFA en 2006.

Comptes consolidés :

Le résultat net consolidé s'établit à 604 millions de Francs CFA contre 2 006 millions de Francs CFA en 2006.

Le résultat net consolidé intègre principalement les résultats du Chemin de fer Sitarail, qui relie la Côte d'Ivoire au Burkina Faso et dont le chiffre d'affaire progresse de 19 %.

Trésorerie :

La trésorerie nette de la Forestière Equatoriale au 31 décembre 2007 est de 5,57 milliards de FCFA contre 6,96 milliards FCFA au 31 décembre 2006.

PARTICIPATIONS

SOFIB (65,98 %)

SOFIB gère principalement sa participation dans la société Sitarail dont elle détient 66,99 % du capital.

Le volume d'activité du trafic voyageurs a augmenté en 2007 de 4,6 % par rapport à celui de 2006. L'exploitation de ce service est toujours réalisée par un opérateur indépendant à qui Sitarail loue les voitures et la traction.

Les indicateurs de performances de l'activité « marchandises » sont en nette croissance par rapport à 2006, avec une progression de 12 % en tonnage et de 14 % en tonne-kilométrique.

En 2007, SITARAIL a transporté 907 416 tonnes contre 812 417 tonnes en 2006. Les tonnes kilomètres réalisées, dont le prix moyen a progressé de 4 % se sont élevées 840 millions contre 737,5 en 2006.

Le transport d'hydrocarbures à destination du Burkina Faso demeure le principal fonds de commerce de Sitarail qui assure à ce jour 40 % des importations en hydrocarbures du Burkina Faso.

L'activité de sacherie et marchandises diverses évacuées dans des wagons couverts a progressé de 13,5 %. Pour la 3^{ème} année consécutive, l'acheminement de céréales a été de loin le plus important, en volume et en recettes. Le volume d'engrais a considérablement baissé en raison des difficultés de financement de la Sofitex.

Le trafic de ciment a progressé de 25 %. Le nombre de conteneurs a augmenté en 2007 de 32%.

Grâce à une politique beaucoup plus agressive, le trafic Nord-Sud s'est accru de 5 % par rapport à 2006 , se traduisant par une forte progression du transport du Karité et de celui des animaux vivants.

Le trafic de coton a connu une augmentation de 356 % en passant de 7 267 tonnes en 2006 à 33 172 tonnes en 2007.

Au terme de l'exercice 2007, Sitarail a réalisé un chiffre d'affaires de 28 239 millions de francs CFA contre 23 685 millions de francs CFA soit une croissance d'environ 19 %.

Le résultat net après impôt réalisé en 2007 ressort à 315,7 Millions de francs CFA.

Au 31 décembre 2007, la trésorerie de Sitarail s'élève à 1049,4 millions de francs CFA.

L'encours disponible sur le compte courant Forestière Équatoriale a progressé de 1 124 millions de francs CFA à 3 534 millions de francs CFA.

Société Bordelaise Africaine (8,8%)

La Société Bordelaise Africaine est une holding qui gère un portefeuille de participations, constitué principalement par 30,2 % dans la Société Industrielle et Financière de l'Artois. Sa filiale à 53,4 %, Socfrance possède également 6,8 % du capital de la Financière de l'Artois et 63,8 % de la Société des Chemins et Tramways du Var et du Gard.

Le conseil de la Société Bordelaise Africaine proposera à l'Assemblée générale un dividende au titre de l'exercice 2007 de 16,5 euros par action en progression de 25 %.

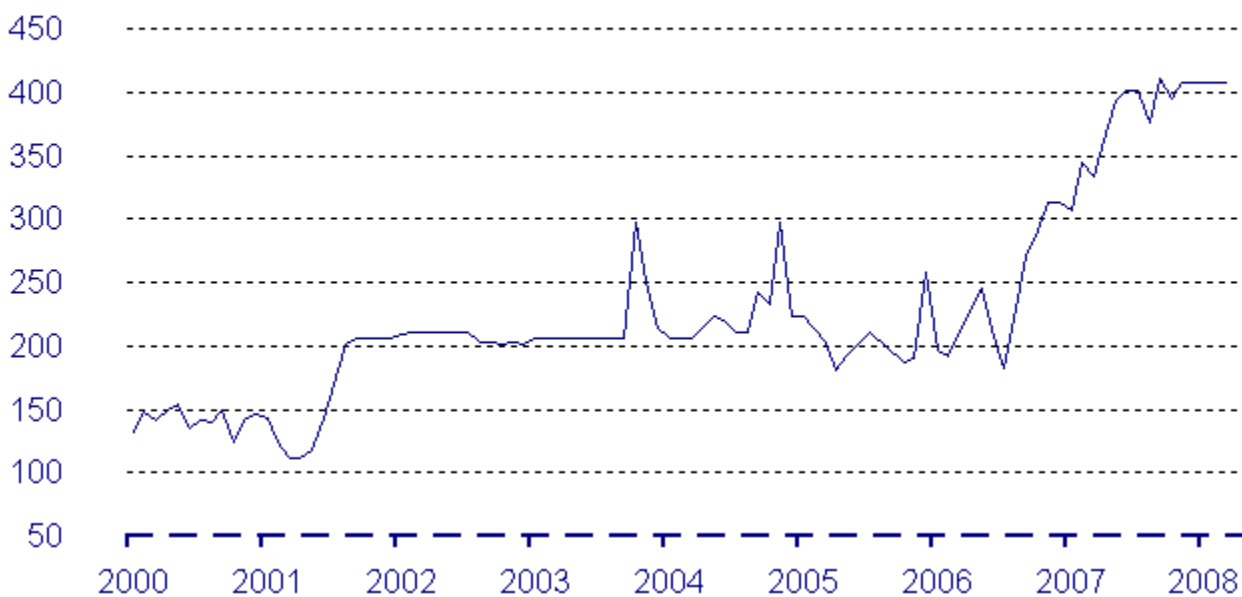
RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT :

Au 29 février 2008, le capital de la Forestière Equatoriale était réparti de la façon suivante :

	Nombre d'actions	%	Nombre de voix (règlement général AMF art, 222-12 al. 2)	%	Nombre de droit de voix exerçables en assemblées	% du capital
Compagnie du Cambodge	85 607	60,57%	167 224	61,79%	167 224	61,79%
Financière du Champ de Mars	40 772	28,85%	81 544	30,13%	81 544	30,13%
SFA	5 750	4,07%	7 050	2,60%	7 050	2,60%
Autre société du Groupe Bolloré	459	0,32%	918	0,34%	918	0,34%
Total groupe Bolloré	132 588	93,81%	256 736	94,86%	256 736	94,86
Public	8 745	6,19%	13 893	5,13%	13 893	5,13%
Total	141 333	100,00%	270 629	100,00%	270 629	100,00%

Évolution du cours de l'action

en euros (moyenne mensuelle)



Cours au 31 décembre 2006	291,70 €
Cours au 31 décembre 2007	407,45 €

Au 31 décembre 2007, la capitalisation de Forestière Equatoriale s'élève à 57,6 millions d'euros.

EVOLUTION BOURSIERE A LA BOURSE DE PARIS

Cours au 31 décembre 2006	291,70 €
Cours au 31 décembre 2007	409,90 €
Cours au 29 février 2008	409,00 €

Au 29 février 2008, la capitalisation de la Société Forestière Equatoriale s'élève à 57,80 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2007, 551 titres ont été échangés pour un montant de 0,20 million d'euros.

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2007 :

Ils couvrent la période du 1^o Janvier 2007 au 31 décembre 2007 et sont présentés selon les normes du plan comptable de l'Union Economique et Monétaire de l'Ouest Africain (UEMOA) dénommées Systèmes Comptables de L'Ouest Africain (SYSCOA) en application depuis le 1^o Janvier 1998.

ACTIF du BILAN :

Actif immobilisé :

Les valeurs nettes sont de 2 679 537 956 FCFA.

Actif circulant et trésorerie :

Créances	9 210 586 417 FCFA
Banques	8 332 146 FCFA

PASSIF du BILAN :

Capitaux propres et ressources assimilées :

La diminution de cette rubrique d'un montant de FCFA 1 351 647 476 correspond :

A une diminution du report à nouveau	1 353 994 820 FCFA
A un résultat de l'exercice en progression de	2 347 344 FCFA

Passif circulant :

Ce poste est en augmentation de FCFA 1 152 671 052 et s'analyse comme suit :

Diminution du poste fournisseurs	12 610 831 FCFA
Augmentation des dettes fiscales	42 497 403 FCFA
Augmentation du poste « Autres dettes »	1 122 784 480 FCFA

COMPTE de RESULTAT :

Résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires s'élève à 587 198 437 FCFA contre 551 877 759 FCFA

Résultat financier

Le résultat financier s'établit à 675 633 050 FCFA contre 639 829 696 FCFA

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation augmentent et s'établissent à 88 434 614 FCFA au lieu de 87 951 937 FCFA

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice 2007 s'élève à 37 455 733 FCFA

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE :

Le compte de résultat 2007 se solde par un bénéfice de 550 694 704 FCFA qui augmenté du report à nouveau de l'année précédente soit 7 241 997 663 FCFA forme un montant distribuable de 7 792 692 367 FCFA que nous vous proposons de répartir de la manière suivante :

Dividende (en ce compris le statutaire de 5% attribué aux 141 333 actions de nominal FCFA 2 500)	1 946 862 075 FCFA
Report à nouveau	5 845 830 292 FCFA

La répartition totale en faveur des actionnaires soit 1 946 862 075 FCFA avant retenue à la source de l'IRVM d'un montant total de 233 623 449 FCFA représentera un dividende brut de 13 775 FCFA (21€) soit net 12 122 FCFA (18,48 €) par action du nominal de 2 500 FCFA, payable à partir du 16 juin 2008 :

- Pour 12 122 FCFA au siège social, avenue Christiani Treichville 01- BP 40822 Abidjan 01 République de Côte d'Ivoire.
- Pour 18,48 Euros aux guichets du CM-CIC titres contre estampillage des certificats ou remise du coupon n° 69 des actions au porteur

DISTRIBUTION DES DIVIDENDES AU TITRE DES 3 DERNIERS EXERCICES :

	2006	2005	2004
Nombre d'actions	141 333	141 333	141 333
Dividende net en FCFA	11 845	9 680	8096
Dividende net en euro	18,06	14,75	12,34
Montant de la distribution en millions d'euros	2,90	2,08	1,74

TABEAU DES DELEGATIONS EN COURS DE VALIDITE**Exercice clos le 31 décembre 2007**

Néant

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le Conseil a pris connaissance avec tristesse du décès de Michel ROQUEPLO. Le Conseil tient à souligner combien les conseils judicieux, l'apport précieux et la présence humaine de Michel ROQUEPLO ont toujours été appréciés et seront regrettés.

Le Conseil d'Administration du 25 mars 2008 a coopté comme nouvel administrateur Thierry MARRAUD en remplacement de Michel ROQUEPLO pour la durée de son mandat restant à courir soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2012 pour statuer sur les comptes du 31 décembre 2011.

Nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette cooptation.

Les mandats de Hubert FABRI et de la Société Bordelaise Africaine représentée par Gilles ALIX arrivent à expiration à la prochaine Assemblée Générale.

Nous vous proposons de renouveler leur mandat pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE 438 DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET AU GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE :

Nous vous demandons d'approuver le rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme

PRISES DE PARTICIPATIONS**Prises de participations directes**

Néant

Prises de participations indirectes

Néant

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2007

Au 31 décembre 2007, la Forestière Equatoriale emploie 1 493 salariés dans sa filiale la société Sitarail.

EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2007

- PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	AFRIQUE	TOTAL
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	1 493	1 493
TOTAL	1 493	1 493
En Pourcentage	100,00 %	100,00 %

Les 1 493 salariés sont localisés en Afrique.

- PAR TYPE DE POPULATION

	HOMMES	FEMMES	CADRES	NON CADRES	CDI	CDD	TOTAL
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	1 402	91	137	1 356	1 266	227	1 493
En Pourcentage	93,90 %	6,09 %	9,18 %	90,82 %	84,79 %	15,20 %	100,00 %

RECRUTEMENTS / DÉPARTS

En 2007, la société a procédé à 259 recrutements, dont 12 % correspondent à des embauches sous contrats à durée indéterminée.

Recrutements	Effectif	%
Contrat à Durée Déterminée (CDD)	227	87,64
Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	32	12,36
TOTAL	259	100,00

Le nombre total des départs en 2007 est de 210 personnes.

Départs	Effectif	%
Démission	6	2,86
Fin de contrat à durée déterminée (CDD)	67	31,90
LICENCIEMENT NON ECONOMIQUE	9	4,29
LICENCIEMENT ECONOMIQUE	0	0,00
MUTATION	3	1,43
RETRAITE	107	50,95
AUTRES MOTIFS	18	8,57
TOTAL	210	100,00

DONNEES RELATIVES A LA MAITRISE DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

	Unité de mesure	Données 2007
Consommation de matières premières		
Eau	m3	
Consommation d'énergie		
Electricité	MWh	
Fuel pour poids lourds, engins, usine	L	
Fuel et diesel oil pour navires	T	
Fuel et diesel oil pour locomotives	L	11 501 058
Gaz	m3	25 422

REMUNERATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

Nous vous rendons compte ci-après de la rémunération brute totale et des avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social en poste au 31 décembre 2007, par la Société, par des Sociétés contrôlées par votre Société au sens de l'article L.233.16 du Code de Commerce ou par la Société qui contrôle votre Société, au sens du même article :

Françoise AÏDARA - Présidente du Conseil d'administration

Rémunérations : 20 millions de francs CFA Jetons de présence : 766 667 francs CFA

Georges COGNON - Directeur Général

Rémunérations : 12 millions de francs CFA

Cédric de BAILLIENCOURT : Administrateur

Jetons de présence : 766 667 francs CFA

Hubert FABRI : Administrateur

Jetons de présence : 766 667 francsCFA

Michel ROUSSIN

Jetons de présence : 766 667 francsCFA

MANDATS EXERCES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX :

Françoise AÏDARA

Présidente du Conseil d'administration

Date d'entrée en fonction : 05/06/2001

Date de renouvellement : 05/06/2007 et 11/06/2007

Date d'expiration de fonction : 31/12/2012

Françoise AÏDARA n'a aucun autre mandat de Président ou d'administrateur.

Georges COGNON
Directeur Général non administrateur
Date d'entrée en fonction : 24/06/2006
Date de renouvellement : 11/06/2007
Date d'expiration de fonction : 11/06/2008

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises et étrangères :
Président-directeur général de Société de Participaciones Ibero International, SCCF,
Président du conseil d'administration Saga Sénégal,
Représentant permanent de Bolloré dans la société SAGA,
Administrateur de la Forestière Equatoriale, SDV-SAGA Côte d'Ivoire, SDV Gabon, African Investment Company, Sorebol, SAGA Maroc, SAGA Sénégal, SDV Togo, Emacon, Internacional de Desarrollo Portuarios, Movimientos Portuarios Internacionales Sa, Operativa International Porturia, Participaciones e Inversiones, Puertos Development International, Progosa Investment

Société Bordelaise Africaine
Représentant permanent : Gilles ALIX
Administrateur
Date d'entrée en fonction : 04/06/2002(R)
Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2007
(le renouvellement de son mandat sera proposé par le Conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :
▪ Administrateur de Société Industrielle et Financière de l'Artois, Forestière Equatoriale.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :
▪ Néant

Cédric de Baillencourt
Administrateur
Date d'entrée en fonction : 05/06/2001
Date de renouvellement : 05/06/2007
Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises
▪ Vice-Président-directeur général de Financière de l'Odette;
▪ Vice-Président-directeur général de Bolloré ;
▪ Président des Conseils d'Administration de Compagnie des Tramways de Rouen, Financière Moncey et de la Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard (depuis le 6/12/2007) ;
▪ Président-directeur général de Société Industrielle et Financière de l'Artois (depuis le 6/12/2007) ;
▪ Président de Sofibol, Compagnie de Guénolé, Compagnie de Guilvinec, Financière V, Financière de Beg Meil, Financière de Bréhat, Financière de Quiberon, Financière d'Ouessant, Financière de Loctudy, Financière du Perguet, Financière de Pont-Aven, Imperial Mediterranean, Omnium Bolloré ;
▪ Gérant de Socarfi, Financière du Loch, Compagnie de Malestroit;
▪ Administrateur de Bolloré, Bolloré Participations, Compagnie des Tramways de Rouen, Financière V, Financière Moncey, Omnium Bolloré, Sofibol, Société Industrielle et

Financière de l'Artois, Financière de l'Odét, Société des Chemins de Fer et Tramways du Var et du Gard ;

- Représentant permanent de Bolloré Participations au Conseil de Compagnie des Glénans; de Bolloré aux Conseils de BatScap, Havas et Socotab, de Financière V au Conseil de Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa); de Plantations des Terres Rouges au Conseil de Compagnie du Cambodge; de PTR Finances au Conseil de Castelway, de Compagnie du Cambodge au Conseil de Surveillance de la Banque Jean-Philippe Hottinguer & Cie.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères

- Administrateur de African Investment Company, Arlington Investissements, Carlyle Investissements, Cormoran Participations, Dumbarton Invest, Latham Invest, Forestière Équatoriale, BB Groupe, PTR Finances, Peachtree Invest, Renwick Invest, Sorebol, Swann Investissements et Technifin.
- Représentant permanent de Sofimap au Conseil de la Société Havraise Africaine de Négoce (Shan).

Hubert Fabri

Administrateur

Date d'entrée en fonction : 04/06/2002

Date d'expiration de fonction : 31/12/2007

(le renouvellement de son mandat sera proposé par le Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008)

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Vice-président du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge;
- Administrateur de Bolloré, Financière Moncey, Financière de l'Odét, Société Anonyme Forestière et Agricole (SAFA), Société Industrielle et Financière de l'Artois, Terres Rouges Consultants ;
- Membre du Conseil de surveillance de Compagnie du Cambodge ;
- Représentant permanent de Financière V au Conseil d'administration de Compagnie des Glénans.

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Président du Conseil d'administration de Be-fin, Centrages, Compagnie Internationale de Cultures, Immobilière de la Pépinière, Induservices, Liberian Agricultural Company (LAC), Mopoli, Palmeraies du Cameroun (Palmcam), Socfin, Socfinal, Socfinaf Cy Ltd, Socfinasia, Socfinco, Socfininter, Société de Gestion pour le Caoutchouc et les Oléagineux (Sogescol);
- Vice-président de Société des Caoutchoucs du Grand Bereby (SOGB);
- Administrateur de Forestière Équatoriale, Safa Cameroun, Nord-Sumatra Investissements, Plantations Nord Sumatra Ltd, Plantations des Terres Rouges, Mopoli Luxembourg, Socfinde, Socfindo, Terrasia, Okomu Oil Palm Cy;
- Représentant permanent de PF Représentation aux Conseils de Société des Palmeraies de la Ferme Suisse, Red Lands Roses, Société des Palmeraies du Cameroun (Socapalm).

Michel Roussin
Administrateur
Date d'entrée en fonction : 05/06/2001
Date de renouvellement : 05/06/2007
Date d'expiration de fonction : 31 décembre 2012

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés françaises :

- Président-Directeur général de la Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa) ;
- Administrateur de Bolloré, Saga et Société Anonyme Forestière et Agricole (Safa), Sofema, Office national des anciens combattants et victimes de guerre ;

Fonctions et mandats exercés dans des sociétés étrangères :

- Président du Conseil d'administration de Sitarail, la Société Ferroviaire Ivoir Burkinabe (Sofib) et Camrail ;
- Administrateur de Forestière Équatoriale, Saga Cameroun, SDV-Saga Côte d'Ivoire, SDV Cameroun, SDV Congo, SDV Sénégal, SDV Gabon, Sitarail, Sofib, Comilog (Compagnie Minière de l'Ogoue), Sorebol, Camrail.

JETONS DE PRESENCE :

Le montant global des jetons de présence pouvant être alloué par le Conseil d'administration à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2000 à 4 600 000 FCFA jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée générale.

La répartition des jetons de présence est réalisée, conformément à la décision du Conseil d'administration à part égale.

Le Conseil d'administration

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

sur les conditions de préparation des travaux du conseil, sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société et sur les éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général

La société Forestière Équatoriale dont le siège social est avenue Christiani-Treichville à 01 Abidjan (Côte d'Ivoire), est une société qui fait appel public à l'épargne : ses actions sont cotées à la Bourse de Paris.

L'article 117 de la Loi du 1er août 2003, relative à la transparence financière dans les entreprises, ne concerne que les sociétés françaises.

Cependant, selon l'article L.621-18-3 du Code Monétaire et Financier (inséré par la loi n° 2003 – 706 du 1^{er} août 2003) les personnes morales faisant appel public à l'épargne rendent publiques les informations relevant des matières mentionnées au dernier alinéa des articles L.225-37 et L.225-68 du Code de Commerce dans les conditions fixées par le règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

S'agissant d'une règle de marché relevant de l'information financière, le principe est que les émetteurs étrangers qui diffusent leurs titres en France auprès d'investisseurs français, entrent de plein droit dans le champ de l'appel public à l'épargne.

L'article L.621-18-3 précité ne concerne pas la rédaction d'un rapport à l'assemblée générale des actionnaires, ce qui serait une règle de fonctionnement interne de la Société mais la publication d'une information destinée au Marché, dans les conditions fixées par l'Autorité des Marchés Financiers.

Cette obligation s'applique donc à la société Forestière Équatoriale faisant appel public à l'épargne en France et dont les actions sont cotées à la Bourse de Paris, malgré le fait que leur siège social soit en Côte d'Ivoire .

I- LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts ne prévoient pas de règle particulière de convocation du Conseil.

Afin de permettre à un nombre maximum d'administrateurs d'assister aux séances du Conseil d'administration, les dates prévisionnelles de réunion sont fixées plusieurs mois à l'avance, et les modifications éventuelles de date font l'objet de concertation pour permettre la présence effective du plus grand nombre d'administrateurs.

Cette manière de procéder donne des résultats appréciables puisqu'on constate que le taux de présence aux réunions du Conseil d'administration est élevé.

Ainsi, le Conseil s'est réuni trois fois au cours de l'exercice, les 26 mars, 11 juin, et 1^{er} octobre 2007, étant précisé que le taux de présence s'est élevé respectivement à 100 %, 57 %, et 90 % au cours de ces séances.

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre, aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Une quinzaine de jours avant la réunion du Conseil, une convocation à laquelle est joint le projet de procès-verbal de la séance précédente est adressée à chaque administrateur afin de leur

permettre de faire part de leurs observations éventuelles sur ce projet avant même la réunion du Conseil.

Le Conseil peut ainsi débattre directement sur l'ordre du jour.

Pour chaque Conseil, un dossier développant chacune des questions mises à l'ordre du jour est remis à chaque administrateur qui peut se faire communiquer toute information complémentaire jugée utile.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes, notamment d'ordre stratégique.

Le Conseil d'administration, en séance du 1er octobre 2007 a été appelé à procéder à une évaluation de son fonctionnement et de ses méthodes de travail.

Elle a été menée dans la perspective de trois objectifs :

- faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil ;
- vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- mesurer la contribution effective de chaque Administrateur aux travaux du Conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Concernant les résultats de l'évaluation, les administrateurs ont porté un jugement positif sur les modalités de fonctionnement du Conseil.

S'agissant de la préparation et des débats des questions importantes, les administrateurs ont porté une appréciation favorable sur l'information mise à leur disposition et qui permet une analyse de l'ensemble des questions qui sont examinées.

La composition du Conseil permet la réunion de compétences reconnues, notamment industrielles, financières et bancaires, qui s'expriment de façon permanente et apportent une contribution de grande qualité lors des débats et des prises de décisions.

Le montant global maximum des indemnités de fonctions pouvant être alloués par le conseil d'administration à ses membres a été fixé par l'Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2000 à la somme de 4 600 000 FCFA jusqu'à nouvelle décision de l'assemblée.

Le conseil du 1er octobre 2007 a décidé que la répartition des indemnités de fonctions sera réalisée, à part égale au prorata de la durée de l'exercice des fonctions d'administrateurs.

Le Conseil est présidé par Françoise AÏDARA, Présidente du Conseil d'administration. En dehors des limitations imposées par la loi et les règlements, aucune limitation n'a été apportée par le Conseil d'administration aux pouvoirs du Directeur Général Georges Cognon.

II - DÉFINITION ET OBJECTIFS EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

La société ayant une activité de holding, le contrôle interne s'étend à toutes les sociétés contrôlées notamment les sociétés cotées et celles ayant une incidence significative sur les comptes consolidés du fait de leur intégration dans le périmètre de consolidation.

Le groupe Forestière Équatoriale est inclus dans le Groupe Bolloré, les procédures de contrôle interne s'appliquant à la société Forestière Équatoriale et à ses filiales sont donc principalement celles de Bolloré.

Le cadre de référence de l'AMF publié en janvier 2007, définit le contrôle interne comme un dispositif de la société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- ✓ La conformité aux lois et règlements ;
- ✓ L'application des instructions et orientations fixées par la Direction générale,
- ✓ Le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- ✓ La fiabilité des informations financières ;
- ✓ Et d'une façon générale contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Selon ce cadre, le contrôle interne recouvre les composantes suivantes :

- ✓ une organisation appropriée comportant une définition claire des responsabilités, disposant des ressources et des compétences adéquates et s'appuyant sur des systèmes d'information, sur des procédures ou modes opératoires, des outils ou pratiques appropriés;
- ✓ la diffusion en interne d'informations pertinentes, fiables, dont la connaissance permet à chacun d'exercer ses responsabilités;
- ✓ un système visant à recenser, analyser les principaux risques identifiables au regard des objectifs de la société et à s'assurer de l'existence de procédure de gestion de ces risques ;
- ✓ des activités de contrôle proportionnées aux enjeux propres à chaque processus, et conçues pour s'assurer que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs ;
- ✓ une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Le dispositif de contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Le Groupe Forestière Équatoriale s'est appuyé sur le cadre de référence pour la rédaction de ce rapport.

III - UN SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS DES ORGANISATIONS DU GROUPE

CONTEXTE GÉNÉRAL DU CONTRÔLE INTERNE

Le système de contrôle interne de Forestière Équatoriale repose sur les principes suivants :

La séparation des fonctions

Garante de l'indépendance du contrôle, une dissociation des fonctions opérationnelles et financières a été mise en place à chaque niveau du Groupe.

Les fonctions financières des entités assurent l'exhaustivité et la fiabilité des informations. Régulièrement, l'intégralité de ces données est transmise aux dirigeants et aux fonctions centrales (Ressources Humaines, Juridique, Finance...).

Des filiales autonomes et responsables

Le Groupe est organisé en divisions opérationnelles qui, en raison de la diversité de leurs activités, bénéficient d'une large autonomie dans leur gestion. Elles sont responsables de :

- la définition et la mise en œuvre d'un dispositif de contrôle interne adapté à leurs spécificités
- l'optimisation de leurs opérations et performances financières
- la protection de leurs actifs
- la gestion de leurs risques

Ce système de délégation permet de responsabiliser les entités et d'assurer l'adéquation entre leurs pratiques et le cadre juridique de leur pays d'implantation.

Un support et un contrôle communs à l'ensemble des sociétés du Groupe

Le Groupe établit un référentiel de procédures comptables, financières et de contrôle, d'application obligatoire, directement accessible par les divisions opérationnelles sur l'intranet. Le département d'audit interne évalue régulièrement le dispositif de contrôle des entités et leur suggère les propositions d'évolution les mieux adaptées.

PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE ET LEURS MISSIONS

Les modalités du contrôle interne s'exercent par :

Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration veille à l'efficacité du dispositif de contrôle interne tel que défini et mis en œuvre par la Direction générale. Si besoin, le Conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour engager les actions et vérifications qu'il juge appropriées.

La Direction générale

Elle est responsable de la définition, de la mise en œuvre et du suivi d'un dispositif de contrôle interne adapté et efficace. En cas de défaillance du dispositif, elle veille à l'engagement des actions correctives nécessaires.

Le comité mensuel de résultat

Chaque division, pour l'ensemble de son périmètre, présente mensuellement à la Direction générale du Groupe et aux fonctions centrales (Ressources Humaines, Juridique, Finance...) les indicateurs opérationnels et financiers de son activité, ainsi que l'analyse de leur évolution par rapport aux objectifs approuvés par la Direction générale.

Les organes d'administration des filiales

Dans chaque filiale du Groupe, l'organe d'administration examine la stratégie et les orientations de la société proposées par la Direction générale, veille à leur mise en œuvre, fixe les objectifs opérationnels, ajuste les ressources et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Chaque mandataire reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Les directions des filiales

Elles appliquent les orientations des organes d'administration au sein de chaque filiale. Assistées de leur service contrôle de gestion, elles s'assurent de l'efficacité du système de contrôle interne du Groupe. Elles reportent à la fois à leur organe d'administration et aux comités de direction.

L'audit interne Groupe

Le Groupe dispose d'un département d'audit interne intervenant sur l'ensemble des entités du périmètre.

Ses missions reposent sur un plan annuel construit avec les divisions et la Direction générale, basé sur l'évaluation des risques propres à chaque filiale et un contrôle cyclique de l'ensemble du périmètre. Ce programme comporte des missions de revue systématique des risques financiers et opérationnels, un suivi de missions précédentes et de mise en application des recommandations formulées, ainsi que des interventions plus ciblées en fonction des besoins exprimés par les divisions ou la Direction générale. Il vise à couvrir en priorité les risques les plus sensibles et à assurer la revue des principaux autres risques à moyen terme pour l'ensemble des entités du Groupe. Les auditeurs bénéficient de formations internes aux métiers des divisions afin de mieux maîtriser les spécificités opérationnelles de chacune d'elles.

L'audit a la responsabilité d'évaluer le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et de faire toutes préconisations pour l'améliorer, dans le champ couvert par ses missions. Les rapports d'audit sont destinés aux sociétés auditées, aux divisions auxquelles elles sont rattachées et aux directions financières et générales du Groupe.

Les Commissaires aux comptes

Dans le cadre de leur mandat de revue et de certification des comptes annuels et selon leurs normes professionnelles, ils prennent connaissance des systèmes comptables et de contrôle interne. A ce titre, ils conduisent des interventions intérimaires sur l'appréciation des modes opératoires des différents cycles d'audit retenus. Ils garantissent la correcte application des principes comptables applicables, dans le souci de produire une information fidèle et précise. Ils communiquent une synthèse annuelle des conclusions de leurs travaux à la direction financière et à la Direction générale du Groupe.

Les comptes de Forestière Équatoriale sont certifiés conjointement par les cabinets ECR-International et HOBA/AKA. Respectivement nommés pour 6 ans par les Assemblées générales du 8 juin 2004 et du 5 juin 2007.

IV- DESCRIPTION DU PROCESSUS DE CONTRÔLE INTERNE

CONFORMITÉ DES PRATIQUES AUX LOIS ET RÈGLEMENTS

Les directions fonctionnelles du Groupe lui permettent :

- de connaître les différentes règles et lois qui lui sont applicables,
- d'être informé en temps utile des modifications qui leur sont apportées,
- de transcrire ces règles dans les procédures internes,
- d'informer et de former les collaborateurs sur les règles et lois qui les concernent.

APPLICATION DES INSTRUCTIONS ET ORIENTATIONS FIXÉES PAR LA DIRECTION GÉNÉRALE DU GROUPE

La Direction générale fixe les objectifs et orientations du Groupe et s'assure que ceux-ci sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

A cet égard, le processus budgétaire du Groupe constitue un engagement fort de la part des entités vis-à-vis de la Direction générale :

- * Au cours du 4^{ème} trimestre, chaque division opérationnelle établit, sur la base des orientations stratégiques fixées par la Direction générale, un budget, détaillant les perspectives de résultat et de génération de trésorerie, ainsi que les principaux indicateurs permettant de mesurer les performances opérationnelles.
- * Une fois validé par la Direction générale, ce budget, mensualisé, sert de référentiel au contrôle budgétaire. Une analyse des écarts entre cette projection budgétaire et le résultat mensuel est réalisée, chaque mois, au cours des comités de résultats réunissant la Direction générale du Groupe, les directions de division et les directions fonctionnelles du Groupe (Relations Humaines, Juridique, Finance).

LE BON FONCTIONNEMENT DES PROCESSUS INTERNES DE LA SOCIÉTÉ, NOTAMMENT CEUX CONCOURANT A LA SAUVEGARDE DE SES ACTIFS

La direction des systèmes d'information a mis en place des procédures de sauvegarde et de sécurité permettant d'assurer la qualité et la sûreté de l'exploitation y compris en cas de problème majeur.

Le processus de suivi des investissements, mené conjointement par la direction des achats, la direction du contrôle de gestion et la direction des assurances, concourt à un suivi précis des actifs corporels du Groupe et à une sauvegarde de leur valeur d'utilité au travers de couvertures d'assurance appropriées.

Bien que décentralisé dans les divisions opérationnelles, le suivi des comptes clients fait l'objet d'un reporting mensuel à la direction financière du Groupe, chargée de recenser les principaux risques de recouvrement sur clients et de mettre en place, avec les divisions, les actions correctives.

Le suivi de la trésorerie du Groupe est assuré par :

- la transmission quotidienne des performances de trésorerie des divisions,
- l'actualisation mensuelle des prévisions de trésorerie du Groupe,
- l'optimisation des risques liés aux taux de change et taux d'intérêt (étudiée au sein du comité des risques qui se réunit trimestriellement sous l'autorité de la direction financière),

- la disponibilité, auprès des partenaires financiers, d'encours de crédit à court, moyen et long terme

LA FIABILITÉ ET LA PONCTUALITÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le processus d'élaboration des comptes consolidés

Les comptes consolidés sont établis sur une base semestrielle ; ils sont vérifiés par les Commissaires aux comptes dans le cadre d'un examen limité au 30 juin et d'un audit complet au 31 décembre qui portent à la fois sur les comptes sociaux des entités du périmètre et sur les comptes consolidés. Une fois arrêtés par le Conseil d'administration, ils donnent lieu à publication.

Le Groupe s'appuie sur les éléments suivants pour la consolidation des comptes :

- le service de consolidation du Groupe, garant de l'homogénéité et du suivi des traitements pour l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de l'entité consolidante ;
- le strict respect des normes comptables en vigueur liées aux opérations de consolidation ;
- l'utilisation d'un outil informatique de renom, développé en 2005 et régulièrement maintenu pour s'adapter aux nouvelles technologies de transmission d'informations, garantissant des processus sécurisés de remontée d'informations et une homogénéité de présentation des agrégats comptables ;
- la décentralisation d'une partie des retraitements de consolidation au niveau même des divisions opérationnelles ou des sociétés, permettant de positionner les traitements comptables au plus près des flux opérationnels.

Le processus du reporting financier

Les services trésorerie et contrôle de gestion du Groupe organisent et supervisent la remontée des informations et indicateurs financiers mensuels des divisions, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Au sein de chaque division, les éléments du reporting financier sont validés par la Direction générale et communiqués sous la responsabilité de la direction financière.

Les informations sont présentées sous un format standardisé respectant les règles et normes de consolidation et facilitant ainsi la comparaison avec les éléments consolidés semestriels et annuels. Elles font l'objet de rapports spécifiques transmis à la Direction générale du Groupe.

Les reportings financiers mensuels sont complétés par des exercices de révision budgétaire en cours d'année afin d'ajuster les objectifs annuels en fonction des données les plus récentes.

LA PRÉVENTION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES

La gestion des risques

Les litiges et risques sont suivis par chaque entité qui rend compte à sa division en fonction de leur matérialité. Par ailleurs, la direction juridique ainsi que la direction des assurances en ce qui concerne la gestion des sinistres, fournissent leur assistance pour tout contentieux important, ainsi que pour tout projet de contrat ayant une incidence financière significative.

Les principaux risques sont identifiés dans le chapitre « Analyse des risques du Groupe » du rapport annuel.

Mise en place d'une cartographie des risques sur l'ensemble des métiers du groupe

Afin de mieux évaluer et contrôler les risques inhérents au fonctionnement de chaque entité, une démarche globale de cartographie des risques a été initiée en 2005 par la direction financière du Groupe avec l'aide d'un conseil extérieur.

Ce processus s'est étendu à l'ensemble des métiers du groupe permettant ainsi de constituer une cartographie consolidée. Au niveau de chaque division, des « propriétaires » de risques ont été nommés pour chaque risque prioritaire. Ces propriétaires de risques ont pour mission d'actualiser régulièrement la connaissance des risques identifiés et de déployer des plans d'actions appropriés permettant de réduire l'exposition à ces risques.

La cartographie des risques est destinée à être mise à jour régulièrement et les risques « opérationnels » sont désormais traités dans le cadre du comité des risques.

V- UN RENFORCEMENT RÉGULIER DU SYSTEME DE CONTRÔLE INTERNE

Plusieurs actions de renforcement du contrôle interne ont été initiées, conduites ou poursuivies.

Code de déontologie

Le Groupe a élaboré une Charte d'Éthique, que chaque division a adaptée à ses propres activités et à son propre environnement. La Charte d'Éthique est remise à l'ensemble des nouveaux collaborateurs.

Liste d'initiés

Le Groupe met à jour régulièrement la liste des personnes ayant accès à des informations privilégiées qui, si elles étaient rendues publiques, seraient susceptibles d'avoir une influence sensible sur le cours des instruments financiers. Ces personnes, qu'elles soient salariées, administrateurs ou tiers en relation professionnelle étroite avec l'entreprise, ont été informées de l'interdiction d'utiliser ou communiquer cette information privilégiée dans un but de réaliser des opérations d'achat ou vente sur ces instruments financiers.

Manuel de procédures administratives et financières

Les principales procédures financières mais aussi administratives et juridiques sont regroupées dans un manuel disponible sur un intranet pour permettre la diffusion et la gestion du cadre normatif défini par le Groupe. La mise à jour de ce manuel a été poursuivie au cours de l'année 2007.

La responsabilité environnementale

La direction de l'audit, en coordination avec le secrétariat général, adresse chaque année un questionnaire aux différentes entités sur les actions de développement durable dans les domaines du social et de l'environnemental. L'analyse des réponses permet de recenser les réalisations et d'identifier les actions nouvelles à mettre en œuvre dans le cadre des objectifs fixés par le Groupe. Au titre de l'environnemental, un réseau de référents des filiales se réunit au siège du Groupe afin de mettre en commun les compétences et de s'assurer de la bonne application des réglementations françaises et internationales. Ce groupe de travail a également vocation à définir un programme de formation pour les intervenants de terrain.

Le 15 avril 2008

La Présidente,

Françoise Aïdara

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etabli en application du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société Forestière Equatoriale pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

FORESTIERE EQUATORIALE
Immeuble Bolloré
Avenue Christiani- Treichville
01 BP 37
Abidjan 01
Côte d'Ivoire

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Forestière Equatoriale et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sous la responsabilité du conseil d'administration, il revient à la direction de définir et de mettre en œuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financier.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôles internes relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présente dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observations à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Abidjan, le 21 avril 2008

Les commissaires aux comptes

ECR International
Commissaire aux comptes



Charles AIE
Expert Comptable Diplômé

EICI
Commissaire aux comptes



P/ Aka HOBA
Expert Comptable Diplômé

Comptes consolidés

27	Bilan consolidé
28	Compte de résultat consolidé
29	Variation de la trésorerie consolidée
30	Variation des capitaux propres consolidés
31	Annexe
39	Notes sur le bilan
48	Notes sur le compte de résultat
51	Autres informations
52	Liste des sociétés consolidées
53	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

FORESTIÈRE EQUATORIALE - 31 Décembre 2007

BILAN CONSOLIDE*(en milliers de CFA)*

	NOTES	Au 31/12/2007	Au 31/12/2006	Au 31/12/2005
Actif				
Goodwill	4	824 020	824 020	824 020
Immobilisations incorporelles	5	10 290	23 471	52 020
Immobilisations corporelles	6	5 620 542	5 132 502	4 142 098
Titres mis en équivalence	8	0	0	0
Autres actifs financiers	9	147 963	151 777	148 641
Impôts différés	30	418 203	478 570	361 773
Autres actifs	10-12	49 495	37 561	146 625
Actifs non courants		7 070 513	6 647 901	5 675 177
Stocks et en-cours	11-12	3 050 171	2 528 420	2 568 051
Clients et autres débiteurs	12-13	5 337 260	5 526 412	3 854 316
Impôts courants	12-14	1 183 943	676 391	378 127
Autres actifs	12-15	3 165 634	3 531 582	3 817 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12-16	11 063 337	10 013 600	11 110 105
Actifs courants		23 800 345	22 276 405	21 728 407
Total actif		30 870 858	28 924 306	27 403 584
Passif				
Capital		353 333	353 333	353 333
Primes liées au capital		39 750	39 750	39 750
Réserves consolidées		7 406 679	8 781 013	9 242 660
Capitaux propres, part du Groupe		7 799 762	9 174 096	9 635 743
Intérêts minoritaires		1 728 548	1 800 024	887 107
Capitaux propres		9 528 310	10 974 120	10 522 850
Autres fonds propres		0	0	0
Dettes financières à long terme	20-21	1 561 297	2 246 175	2 858 204
Provisions pour avantages au personnel	19	638 861	550 346	842 887
Autres provisions	18-20	2 313 378	2 560 143	2 962 350
Impôts différés	30	181 645	169 801	61 145
Autres passifs	20-22	856 720	758 246	4 120 284
Passifs non courants		5 551 901	6 284 711	10 844 870
Dettes financières à court terme	20-21	1 514 056	850 217	921 722
Provisions (part à moins d'un an)	18-20	277 151	16 603	19 199
Fournisseurs et autres créditeurs	20-23	13 661 467	10 257 355	4 476 218
Impôts courants	20-24	337 973	540 890	618 725
Autres passifs	20-25	0	410	0
Passifs courants		15 790 647	11 665 475	6 035 864
Total passif		30 870 858	28 924 306	27 403 584

FORESTIÈRE EQUATORIALE - 31 Décembre 2007

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE*(en milliers de CFA)*

		2007	2006	2005
	NOTES			
Chiffre d'affaires	25	28 239 478	23 684 826	20 499 402
Achats et charges externes		(19 057 325)	(15 887 319)	(12 157 291)
Frais de personnel		(7 051 038)	(5 828 082)	(5 093 148)
Amortissements et provisions		(655 109)	(79 953)	(75 797)
Autres produits et charges opérationnels		(614 523)	(297 293)	1 524 233
Résultat opérationnel	25-27	861 483	1 592 179	4 697 399
Coût net du financement		(109 767)	64 111	(279 643)
Autres produits et charges financiers		460 563	460 840	409 073
Résultat financier	28	350 796	524 951	129 430
Part dans le résultat net des entreprises associées		0	0	0
Impôts sur les résultats	29	(608 452)	(111 198)	(109 631)
Résultat net consolidé		603 827	2 005 932	4 717 198
Résultat net consolidé, part du Groupe		528 007	1 093 015	2 052 536
Intérêts minoritaires		75 820	912 917	2 664 662
Résultat par action * (en euros) :	17			
		2007	2006	2005
Résultat net part du Groupe des activités totales :				
- de base		3 736	7 734	14 523
- dilué		3 736	7 734	14 523
Résultat net part du Groupe des activités poursuivies :				
- de base		3 736	7 734	14 523
- dilué		3 736	7 734	14 523

* hors titres d'autocontrôle

FORESTIÈRE EQUATORIALE - 31 Décembre 2007

VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE				
		2007	2006	2005
<i>(en milliers de francs CFA)</i>	Notes			
Flux de trésorerie liés à l'activité				
Résultat net part du Groupe		528 007	1 093 015	2 052 536
Part des intérêts minoritaires		75 820	912 917	2 664 662
Résultat net consolidé		603 827	2 005 932	4 717 198
Charges et produits sans effet sur la trésorerie :				
- élimination des amortissements et provisions		860 785	193 483	737 926
- élimination de la variation des impôts différés		72 211	(8 142)	438
- autres produits et charges sans incidence de trésorerie ou non liés à l'activité		0	0	0
- élimination des plus ou moins values de cession		(11 081)	(200)	(235 037)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		0	0	0
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité :				
- dont stocks et en-cours		2 658 419	(39 347)	(2 400 611)
- dont dettes		(521 751)	39 631	238 501
- dont créances		3 460 415	1 835 802	(1 121 843)
		(280 245)	(1 914 780)	(1 517 269)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		4 184 161	2 151 726	2 819 915
Flux d'investissement				
Décaissements liés à des acquisitions :				
- immobilisations corporelles		(1 052 967)	(1 513 594)	(565 644)
- immobilisations incorporelles		(11 816)	0	(690)
- titres et autres immobilisations financières		(13 416)	(3 136)	(3 827)
Encaissements liés à des cessions :				
- immobilisations corporelles		11 081	200	482 270
- immobilisations incorporelles		0	0	0
- titres		0	0	0
- autres immobilisations financières		17 230	0	8 677
Incidence des variations de périmètre sur la trésorerie		0	0	0
Flux nets de trésorerie sur investissements		(1 049 888)	(1 516 530)	(79 214)
Flux de financement				
Décaissements :				
- dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(1 901 193)	(1 553 182)	(1 306 762)
- dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		0	0	0
- remboursements des dettes financières		(939 884)	(497 808)	(340 000)
Encaissements :				
- augmentation des capitaux propres		0	0	0
- subventions d'investissements (augmentation des autres fonds propres)		0	0	0
- augmentation des dettes financières		6	201 395	789
Flux nets de trésorerie sur opérations de financement		(2 841 071)	(1 849 595)	(1 645 973)
Incidence des variations de cours des devises				
		0	0	0
Incidence des reclassements en activité destinée à la vente				
		0	0	0
Variation de la trésorerie		293 202	(1 214 399)	1 094 728
Trésorerie à l'ouverture	16	9 854 838	11 069 237	9 974 509
Trésorerie à la clôture	16	10 148 040	9 854 838	11 069 237

FORESTIÈRE EQUATORIALE - 31 Décembre 2007

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de francs CFA)

	Capital	Primes	Réserves	Capitaux propres Groupe	Intérêts Minoritaires	TOTAL
Capitaux propres au 01/01/2005	353 333	39 750	8 490 388	8 883 471	(1 777 555)	7 105 916
Variation des réserves de conversion						
Augmentation de capital de la société mère						
Dividendes distribués par la société mère			(1 300 264)	(1 300 264)	0	(1 300 264)
Variations de périmètre						
Résultat de l'exercice			2 052 536	2 052 536	2 664 662	4 717 198
Capitaux propres au 31/12/2005	353 333	39 750	9 242 660	9 635 743	887 107	10 522 850
Variation des réserves de conversion						
Augmentation de capital de la société mère						
Dividendes distribués par la société mère			(1 554 662)	(1 554 662)	0	(1 554 662)
Variations de périmètre						
Résultat de l'exercice			1 093 015	1 093 015	912 917	2 005 932
Capitaux propres au 31/12/2006	353 333	39 750	8 781 013	9 174 096	1 800 024	10 974 120
Variation des réserves de conversion						
Augmentation de capital de la société mère						
Dividendes distribués par la société mère			(1 902 341)	(1 902 341)	0	(1 902 341)
Variations de périmètre			0	0	(147 296)	(147 296)
Résultat de l'exercice			528 007	528 007	75 820	603 827
Capitaux propres au 31/12/2007	353 333	39 750	7 406 679	7 799 762	1 728 548	9 528 310

ANNEXE

Note 1 : Principes comptables

A/ Faits marquants

Néant

B/ Principes comptables et méthodes d'évaluation

B.1/ Informations relatives à l'entreprise

Le siège social de La Forestière Equatoriale est Immeuble Bolloré - Avenue Christiani-Treichville 01 B.P. 37 à Abidjan Côte d'Ivoire.

En date du 25 mars 2008, le Conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés du Groupe La Forestière Equatoriale (« le Groupe ») au 31 décembre 2007. Ceux-ci ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires qui se tiendra le 04 juin 2008.

B.2/ Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice 2007 sont établis conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards), tel qu'adopté dans l'Union Européenne au 31 décembre 2007. Ce référentiel comprend les normes comptables internationales et les interprétations émises par l'International Financial Reporting Interpretation Committee (IFRIC) et par son prédécesseur, le Standard Interpretation Committee (SIC).

Les premiers comptes publiés selon le référentiel IFRS sont ceux de l'exercice 2005.

B.3/ Normes utilisées

- Normes et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2007

- IFRS 7 « Informations à fournir sur les instruments financiers » et IAS 1 « Amendement relatif aux informations portant sur le capital »

Le Groupe a appliqué dans ses comptes la norme IFRS 7 et l'amendement d'IAS 1 résultant de la norme IFRS 7, à compter du 1^{er} janvier 2007. Ces textes ne modifient pas les traitements comptables appliqués aux instruments financiers, et leur application n'a donc eu aucune influence sur les états financiers du Groupe. L'information à fournir par catégorie d'instruments financiers ainsi que les précisions requises sur la gestion des risques et du capital de l'entreprise figurent dans les notes relatives aux instruments financiers et au capital de la présente note annexe.

- IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 « Information financière dans les économies hyperinflationnistes » »

Le Groupe a appliqué l'interprétation IFRIC 7 à compter du 1^{er} janvier 2007. L'application de cette interprétation n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés de l'exercice 2007.

- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et dépréciation »

Cette interprétation, qui précise qu'on ne peut reprendre une dépréciation constatée lors d'un arrêté intermédiaire antérieur sur un *goodwill* ou un instrument de capitaux propres ou un actif financier enregistré au coût, a été appliquée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2007, et n'a pas eu d'incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007.

Les deux interprétations suivantes, IFRIC 8 et IFRIC 9, apportent des clarifications sur la façon d'appliquer les normes IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » et IAS 39 « Instruments financiers ». Le Groupe n'a pas identifié de situation en cours où ces précisions viendraient à s'appliquer.

- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 « Paiements fondés sur des actions » »

L'interprétation IFRIC 8 précise que toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité, doit être comptabilisée en application de la norme IFRS 2. Elle est applicable à compter du 1^{er} janvier 2007.

- IFRIC 9 « Réexamen des dérivés incorporés »

Cette interprétation, en vigueur à compter de 2007, précise les conditions dans lesquelles la valorisation d'un dérivé incorporé peut être revue postérieurement à son évaluation initiale.

- Normes et interprétations d'application obligatoire postérieurement au 1^{er} janvier 2008.

Les états financiers du Groupe au 31 décembre 2007 n'intègrent pas les éventuels impacts des normes et interprétations publiées par l'IASB au 31 décembre 2007 mais dont l'application n'est obligatoire qu'à compter des exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2008 et postérieurement, qu'elles soient ou non adoptées par l'Union Européenne à la date de publication des comptes 2007.

- Révision d'IFRS 3 « Regroupements d'entreprises »

Cette norme révisée entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Elle revoit les modalités de comptabilisation des regroupements d'entreprise et des variations d'intérêt dans les filiales après obtention du contrôle.

- IFRS 8 « Segments opérationnels »

Cette norme, d'application obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2009, prévoit de présenter l'information sectorielle sur la base de la présentation utilisée en interne par le management.

- Amendement de la norme IAS 23 « Coûts d'emprunts »

Cet amendement sera applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Il prévoit la suppression de l'option de comptabilisation en charges des coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, ou la construction d'un actif qualifié, c'est à dire nécessitant une longue période de préparation avant d'être utilisé ou vendu. Ces coûts devront être comptabilisés comme une composante du coût de l'actif.

- Amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers »

Cet amendement, applicable au 1^{er} janvier 2009, vise à uniformiser les informations fournies dans les états financiers des entités, et introduit la notion de « résultat global ».

- Interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession »

L'IFRIC a publié le 30 novembre 2006 l'interprétation IFRIC 12 « contrats de concession » qui fait suite aux projets D12, D13 et D14 qui précisaient le champ d'application et le modèle comptable à retenir pour les contrats de concession.

Cette interprétation est applicable à compter du 1^{er} janvier 2008

L'interprétation IFRIC 12 est appliquée aux contrats de concession ayant simultanément les caractéristiques suivantes :

- la prestation liée au contrat revêt la nature de service public,
- le concédant contrôle ou régle les services fournis, et fixe notamment le tarif de la prestation,
- les infrastructures reviennent au concédant à l'issue du contrat.

En contrepartie de ses prestations de service, le concessionnaire comptabilise un actif dont la nature dépend de la façon dont sont rémunérées les prestations effectuées.

Si le risque de sous-utilisation de l'actif est à la charge du Groupe, un actif incorporel est comptabilisé.

Dans le cas contraire, si la rémunération est garantie par le concédant, la contrepartie du chiffre d'affaires lié au contrat est un actif financier de la catégorie des prêts et créances.

Le Groupe considère que les concessions qu'il opère ne relèvent pas de l'interprétation IFRIC 12, car, pour toutes ces concessions, les tarifs sont fixés par le concessionnaire, et non par le concédant.

Une description des contrats de concession en cours figure en note 7.

Le traitement comptable retenu actuellement par le Groupe est décrit dans la note B.6 « Règles et Méthodes d'évaluation ».

- IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupe » précise en particulier le traitement comptable à appliquer lorsque les salariés d'un sous-groupe se voient attribuer des actions de la société mère. Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.

-IFRIC 13 « Programmes de fidélisation clients », traite de la comptabilisation des avantages offerts par une entité à ses clients lors de la vente d'un bien ou d'un service offrant le droit à ce client d'obtenir des biens ou des services gratuitement ou à prix réduit.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2008.

-IFRIC 14 « Actifs de régimes à prestations définies et obligation de financement minimum », traite de la comptabilisation des actifs de couverture des régimes de retraite.

Cette interprétation est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2008.

Le Groupe a commencé l'examen de ces nouveaux textes et estime, à ce stade, que leur adoption ne devrait pas avoir d'impact significatif sur ses comptes consolidés.

- IFRIC 3 « Droit d'émission des gaz à effet de serre »

Compte-tenu du retrait par l'IASB de son interprétation IFRIC « Droits d'émission » et des incertitudes de comptabilisation qui en résultent, le Groupe n'a comptabilisé aucune incidence des quotas d'émission de CO₂.

B.4/ Modalités de première application des IFRS

En tant que premier adoptant des IFRS, le Groupe a retenu les options de première application suivantes, prévues par IFRS 1 :

- les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition aux IFRS n'ont pas été retraités,
- le montant cumulé des différences de conversion à la date de transition aux IFRS a été considéré comme nul,
- le montant cumulé des écarts actuariels à la date de transition aux IFRS, sur les avantages au personnel, a été imputé sur les capitaux propres,
- les immobilisations corporelles ont fait l'objet de réévaluations,
- seuls les plans de stock options émis après le 7 novembre 2002 et dont les droits permettant l'exercice des options restaient à acquérir au 1er janvier 2005, sont comptabilisés selon la norme IFRS 2.

B.5/ Méthodes de consolidation

1. Périmètre de consolidation

Les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec d'autres actionnaires, quel que soit le pourcentage de détention, sont consolidées suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Les comptes consolidés regroupent les états financiers des sociétés dont le chiffre d'affaires, la situation nette ou le total du bilan sont supérieurs à 2 millions d'euros.

2. Opérations intra-groupe

Opérations n'affectant pas le résultat consolidé

Les créances et les dettes réciproques ainsi que les produits et les charges réciproques sont éliminés :

- dans leur totalité entre les sociétés consolidées par intégration globale
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible de l'entreprise contrôlée conjointement en cas de transactions effectuées :
 - * entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement
 - * entre deux entreprises intégrées proportionnellement.

Opérations affectant le résultat consolidé

L'élimination des profits et des pertes ainsi que des plus-values et moins-values est pratiquée :

- à 100 % pour les sociétés consolidées par intégration globale
- dans la limite du pourcentage d'intégration le plus faible dans les cas suivants en cas de transactions effectuées :
 - * entre une société intégrée globalement et une société intégrée proportionnellement
 - * entre deux entreprises intégrées proportionnellement
 - * entre une société mise en équivalence et une société intégrée soit globalement soit proportionnellement

3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Dans la plupart des cas, la monnaie de fonctionnement des sociétés et établissements étrangers correspond à la monnaie locale.

Les états financiers des sociétés étrangères dont la monnaie de fonctionnement est différente de la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe sont convertis selon la méthode dite « du cours de clôture ». Leurs éléments de bilan sont convertis au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période. Les écarts de conversion en résultant sont enregistrés en écart de conversion dans les réserves consolidées. Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont considérés comme faisant partie des actifs et passifs acquis et, à ce titre, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

4. Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties en euros au cours de change en vigueur à la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les actifs financiers et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en euros au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « résultat de change » et présentés en « autres produits et charges financiers » au compte de résultat.

Les pertes et gains de change sur les emprunts libellés en monnaie étrangère ou sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture des participations dans les filiales étrangères, sont enregistrés dans la rubrique des « écarts de conversion dans les capitaux propres ».

Le résultat de change issu de la conversion des éléments contributifs du besoin en fonds de roulement est imputé en résultat opérationnel.

5. Regroupements d'entreprises

Pour les regroupements d'entreprises intervenus à compter du 1er janvier 2004, le Groupe utilise la méthode de l'acquisition pour la comptabilisation des regroupements d'entreprises conformément à la norme IFRS 3 « regroupement d'entreprises ».

A la date d'acquisition, les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont évalués individuellement à leur juste valeur quelle que soit leur destination. Les analyses et expertises nécessaires à l'évaluation initiale de ces éléments doivent être finalisées dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition. Une évaluation provisoire est fournie lors des clôtures de comptes intervenant dans ce délai.

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres des sociétés consolidées et la quote-part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs et des passifs et passifs éventuels identifiables à la date d'acquisition constitue le *goodwill*.

Les actifs incorporels sont comptabilisés séparément de l'écart d'acquisition s'ils sont identifiables, c'est-à-dire s'ils résultent d'un droit légal ou contractuel, ou s'ils sont séparables des activités de l'entité acquise et qu'ils sont porteurs d'avantages économiques futurs.

Le coût d'acquisition correspond à la juste valeur, à la date de l'échange des actifs remis, des passifs encourus et/ou des instruments de capitaux propres émis en échange du contrôle de l'entité acquise et de tout autre coût directement attribuable à l'acquisition. Lorsque l'accord de regroupements d'entreprises prévoit un ajustement du prix d'achat dépendant d'événements futurs, le Groupe inclut le montant de cet ajustement dans l'évaluation du regroupement d'entreprises à la date d'acquisition si cet ajustement est probable et peut être mesuré de manière fiable.

6. Comptabilisation des variations de pourcentage d'intérêt de participations consolidées sans changement de méthode de consolidation

- Acquisition d'intérêts complémentaires dans une entité consolidée

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et constate en *goodwill* la différence entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la quote-part de situation nette acquise.

- Diminution du pourcentage d'intérêt dans une filiale consolidée sans modification de la méthode de consolidation

En l'absence de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS, le Groupe continue d'appliquer la méthode retenue selon le référentiel français, et comptabilise en résultat l'écart entre le prix de cession des titres et la quote-part de situation nette cédée.

7. Transfert interne de titres consolidés avec variation du pourcentage d'intérêt

En l'absence de dispositions spécifiques, le Groupe a appliqué le traitement comptable suivant :

les titres des entités intégrées sont remis en valeur historique et les résultats internes sont éliminés. L'effet de la variation des intérêts détenus est reflété directement dans les capitaux propres part du Groupe en contrepartie des intérêts minoritaires, sans impact sur le total des capitaux propres.

B.6/ Règles et méthodes d'évaluation

1. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent à l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour les chapitres suivants :

- les durées d'amortissement des immobilisations,
- l'évaluation des provisions et des engagements de retraites,
- les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur,
- la valorisation des instruments financiers à la juste valeur,
- la valorisation des paiements en actions (IFRS 2),
- l'estimation de produits à recevoir ou de charges à payer.
- l'évaluation des actifs biologiques (IAS 41).

Le Groupe revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue.

2. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe est constitué principalement par les prestations de services du secteur du transport et de la logistique, et par la vente de biens et de services des secteurs industriels (films plastiques et papiers minces, terminaux et système spécialisés) et de distribution d'énergie.

Les produits sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acquéreur les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ou à la prestation de services.

3. Contrats de location

Les contrats de location pour lesquels le Groupe intervient en tant que preneur sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats sont classés en location simple.

En application de l'interprétation IFRIC 4 « Conditions permettant de déterminer si un contrat comporte une location », le Groupe revoit les contrats de fournitures de prestations de biens et de services afin de déterminer si ces contrats octroient également à l'acheteur un droit d'usage de certains actifs. Les équipements ainsi identifiés sont comptabilisés comme décrits dans ce paragraphe en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Les paiements relatifs à ces actifs sont isolés du total des paiements relatifs au contrat.

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location.

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur à la date d'acquisition. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les frais financiers, qui représentent la différence entre les engagements totaux du contrat et la juste valeur du bien acquis, sont répartis sur les différentes périodes couvertes par le contrat de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque exercice.

Les charges de loyer, en vertu d'un contrat de location simple, sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

4. Contrats de concession

Le Groupe a analysé les caractéristiques de tous les contrats de concession qui lui sont octroyés afin de déterminer de quelle norme relève le traitement comptable à appliquer. Ces analyses ne révèlent aucune concession relevant de l'interprétation IFRIC 12 « Contrats de concession ».

Les contrats de concession en cours dans les exercices présentés ne comprennent pas de contrats de construction. Il s'agit principalement de contrats d'exploitation établissant que le Groupe assume le rôle d'exploitant, et fixe librement les tarifs de ses prestations.

Dans le cas où un droit d'usage est exigé à l'initiation du contrat, une immobilisation incorporelle est comptabilisée et amortie linéairement sur la durée du contrat.

Le Groupe applique IFRIC 4 « Déterminer si un contrat comporte une location » (voir plus haut) afin d'identifier les actifs qui répondraient aux critères de comptabilisation de la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Si cette règle ne s'applique pas, le Groupe comptabilise les actifs concernés selon la norme IAS 16 « Actifs corporels » et applique l'approche par composants. Les biens renouvelables sont amortis sur leur durée d'utilisation.

Dans le cas où le Groupe est contractuellement tenu de réaliser des travaux de remise en état des infrastructures qui ne sont pas comptabilisées à l'actif, le Groupe comptabilise des provisions conformément à la norme IAS 37 « Provisions, actifs et passifs éventuels ».

En l'absence de location-financement identifiée, les revenus de l'exploitation sont comptabilisés en chiffre d'affaires, et les redevances versées au concédant en charge d'exploitation sur l'exercice au cours duquel elles sont assumées.

5. Coût net du financement

Le coût comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placements de trésorerie et les variations de valeur des dérivés affectés à la gestion du risque de taux.

6. Autres produits et charges financiers

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement le résultat des cessions de titres, le résultat de change, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées et les variations de valeur des produits dérivés non affectés à la gestion du risque de taux.

7. Impôts sur les résultats

Le Groupe calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles, sauf si l'impôt différé est généré par un *goodwill* dont l'amortissement n'est pas déductible, ou par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, co-entreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable qu'elle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Le Groupe reconnaît de manière systématique un impôt différé sur le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location-financement.

8. Goodwill

Le *goodwill* correspond à l'écart constaté à la date d'entrée d'une société dans le périmètre de consolidation, entre, d'une part, le coût d'acquisition des titres de celle-ci et, d'autre part, la part du Groupe dans la juste valeur, aux dates d'acquisition, des actifs et passifs majorés le cas échéant de certains passifs éventuels relatifs à la société.

Les *goodwill* relatifs à des sociétés mises en équivalence sont inclus dans la rubrique « titres mis en équivalence ».

Les *goodwill* relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « *goodwill* ». Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valeur au minimum une fois par an et à chaque fois qu'apparaît un indice de perte de valeur. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et sa valeur recouvrable est comptabilisé dans l'exercice en charge opérationnelle. Il est non réversible.

Les écarts d'acquisition négatifs (*badwill*) sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition.

Un *goodwill* est également constaté lorsque le montant d'un engagement d'achat d'intérêts minoritaires excède la part des réserves des minoritaires représentative de ces intérêts.

9. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des droits d'exploitation, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité à compter de la date de leur mise en service.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- la faisabilité technique du projet est démontrée,
- l'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- l'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Ces frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés. Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée de vie probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, de location ou de toute autre forme de commercialisation.

Aucun projet de développement ne satisfait ces conditions au 31 décembre 2007.

L'amortissement des frais de développement capitalisés commence lors de la mise à disposition du produit concerné.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phases de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

10. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions, installations spécifiques 8 à 25 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien.

11. Dépréciations d'actifs non financiers

Les actifs immobilisés incorporels et corporels font l'objet de tests de perte de valeur dans certaines circonstances. Pour les immobilisations dont la durée de vie est indéfinie (cas des *goodwill*), un test est réalisé au minimum une fois par an, et à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparaît. Pour les autres immobilisations, un test est réalisé seulement lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'unités génératrices de trésorerie (UGT) correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. La valeur recouvrable de l'UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur de marché diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie susceptibles de découler de l'utilisation d'un actif ou d'une UGT. Le taux d'actualisation est déterminé pour chaque unité génératrice de trésorerie, en fonction de sa zone géographique et du profil de risque de son activité.

La note 4 résume les hypothèses retenues pour les principaux secteurs du Groupe.

12. Titres des sociétés mises en équivalence

Les prises de participation dans les sociétés associées sont comptabilisées selon IAS 28 à compter de l'acquisition de l'influence notable. Toute différence entre le coût de la participation et la quote-part acquise dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels de la société associée est comptabilisée selon IFRS 3. Le *goodwill* ainsi déterminé est inclus dans la valeur comptable de la participation.

L'application de la norme IAS 28 nécessite le suivi, à chaque clôture, des actifs, passifs et passifs éventuels identifiés. Il se traduit par la prise en compte, dans la quote-part de résultat revenant au Groupe Bolloré, d'un amortissement des actifs amortissables identifiés sur la base de leur juste valeur à la date d'acquisition et d'un ajustement au titre des éventuelles pertes de valeur comptabilisées par l'entreprise associée.

S'il existe un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable des participations consolidées par mise en équivalence est testée selon les modalités décrites dans la note relative aux pertes de valeur d'actifs immobilisés non financiers (cf. supra).

13. Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants comprennent les actifs disponibles à la vente, des instruments financiers comptabilisés en juste valeur par le résultat et la part à plus d'un an des prêts, créances, dépôts et obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur, c'est-à-dire généralement à leur coût d'acquisition majoré des coûts de transaction.

Les actifs disponibles à la vente comprennent essentiellement des titres de participation de sociétés non consolidées.

Aux dates de clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Pour les actions de sociétés cotées, cette juste valeur est déterminée sur la base du cours moyen de Bourse du dernier mois de l'exercice.

La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées directement en capitaux propres. Elles sont transférées en résultat au moment de la cession des titres de participation considérés.

Lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition historique et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative et/ou durable, cette perte de valeur est comptabilisée en résultat de manière irréversible.

Si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût d'achat. En cas d'indication objective de dépréciation durable, une perte de valeur irréversible est constatée en résultat.

Les actifs à la juste valeur par le compte de résultat comprennent les actifs de transaction à long terme, principalement des instruments financiers dérivés. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées en résultat financier à chaque clôture.

La catégorie « prêts, créances, dépôts et obligations » comprend principalement des créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consentis à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, les autres prêts et créances et les obligations.

Lors de leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables. A chaque date de clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

14. Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables. Le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

15. Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspondent en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque arrêté, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

Les créances clients sont provisionnées sur une base individuelle, en tenant compte de l'âge de la créance et des informations externes permettant d'évaluer la santé financière du créancier.

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Ce poste inclut les disponibilités sans risque de non-transférabilité ainsi que les valeurs mobilières de placement réalisables à moins de trois mois. Les soldes créditeurs de banques sont constatés dans les passifs financiers courants.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation du Groupe mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

17. Titres d'autocontrôle

Les titres de la société consolidante détenus par le Groupe sont comptabilisés en déduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les éventuels profits ou pertes liés à l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation de ces titres sont comptabilisés directement en capitaux propres sans affecter le résultat.

18. Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque le Groupe dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

Les provisions pour obligations contractuelles correspondent principalement à la remise en état des ouvrages exploités dans le cadre des contrats de concessions. Elles sont calculées à la fin de chaque exercice en fonction d'un plan pluriannuel de travaux révisé annuellement pour tenir compte des programmes de dépenses.

19. Paiements en actions

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation des plans de souscription ou d'achat d'actions portant sur les actions de la société mère ainsi que de ses filiales sont définies par la norme IFRS2 « Paiements fondés sur des actions ».

L'attribution de stock-options et les offres de souscription au plan d'épargne Groupe représentent un avantage consenti à leurs bénéficiaires et constituent à ce titre un complément de rémunération. Les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charges linéairement sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres pour les plans remboursables en actions, et en dette vis à vis du personnel pour les plans remboursables en numéraire.

Ils sont évalués lors de leur attribution sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Seuls les plans émis après le 7 novembre 2002 sont comptabilisés selon la norme IFRS 2 (aucun plan en cours dans ce cas).

20. Engagements envers le personnel

- Avantages postérieurs à l'emploi

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont évalués par des actuaires indépendants suivant la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan, après déduction des écarts actuariels cumulés ainsi que du coût des services passés non encore comptabilisés. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Lorsque les nouveaux droits à prestation sont acquis aux ayants droits dès l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge (ou en profit, selon le sens).

Si ces droits ne sont pas acquis aux ayants droits au moment de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, les coûts des services passés sont comptabilisés en charge, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis aux ayants droits.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Seule la part de gains et pertes actuarielles, excédant 10 % du plus élevé de la valeur actualisée de l'obligation ou de la juste valeur des actifs du régime à l'ouverture de l'exercice, est comptabilisée en résultat sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel du régime concerné (méthode du « corridor »).

La charge actuarielle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût financier, le rendement attendu des actifs, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime.

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Les montants des paiements futurs des avantages du personnel sont basés sur des hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de taux de mortalité, de taux d'inflation, puis actualisés en utilisant un taux moyen de 4,45 % au 31 décembre 2007 (3,85 % au 31 décembre 2006).

Le montant net de la période qui correspond à la somme du coût des services rendus, de l'effet de l'actualisation sous déduction de la rentabilité attendue des actifs du régime est comptabilisé en frais de personnel.

- Autres avantages du personnel

Les autres avantages du personnel sont provisionnés au bilan. Ils comprennent les engagements relatifs aux médailles du travail ainsi que la couverture des frais médicaux dans certaines filiales.

Cette provision est évaluée selon la méthode des unités de crédits projetées.

21. Emprunts et dettes financières

Les passifs financiers comprennent principalement les emprunts, dettes financières et concours bancaires courants. La part à moins d'un an des passifs financiers est comptabilisée en passifs financiers courants. Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers de transaction qui sont maintenus en juste valeur avec une contrepartie au compte de résultat.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisations de créances commerciales sont maintenues dans le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par le Groupe.

22. Engagement d'achat d'intérêts minoritaires.

Le Groupe comptabilise les engagements d'achat d'intérêts minoritaires en dettes d'acquisition d'immobilisations financières avec pour contrepartie un *goodwill* si le montant de l'engagement excède la valeur des intérêts minoritaires à acquérir.

La juste valeur des engagements est revue à chaque clôture et le montant de la dette est ajusté en conséquence.

La dette est actualisée pour tenir compte des effets du temps jusqu'à la date prévue de réalisation de l'engagement.

23. Information sectorielle

L'information sectorielle est présentée par pôle de métiers en premier niveau d'analyse et par zone géographique en second niveau compte tenu de l'organisation du Groupe, et ce, conformément aux dispositions de IAS 14.

Le Groupe opère exclusivement dans le secteur des transports en Afrique.

Les opérations entre les différents secteurs sont réalisées à des conditions de marché.

Les indicateurs sectoriels prévus par la norme sont présentés en note 25. Ils ont été établis en utilisant les règles appliquées aux états financiers.

Note 2 : Principales variations de périmètre

Néant.

Note 3 : Comparabilité des comptes

Aux variations de périmètre de consolidation près et compte tenu de reclassements mineurs entre les postes constituant les résultats opérationnels, les comptes de l'exercice 2007 sont comparables à ceux des exercices 2006 et 2005.

NOTES SUR LE BILAN

NOTE 4 - Goodwill

Evolution des goodwill

en milliers de francs CFA	
Au 31 décembre 2005	824 020
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2006	824 020
Acquisition	0
Cession	0
Variation de change	0
Autres	0
Au 31 décembre 2007	824 020

Ventilation par secteur d'activité

	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Transport et logistique	824 020	824 020	824 020
Total	824 020	824 020	824 020

Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », les goodwill font l'objet chaque année de tests de valeur. La valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT), mesurée par activité, est calculée par la méthode d'actualisation des cash-flows opérationnels prévisionnels après impôt. Le taux d'actualisation est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital (WACC) de chaque UGT, et intègre les éventuels risques spécifiques à chaque activité (métiers, marchés et géographiques). En règle générale, les flux de trésorerie sont calculés à partir des budgets opérationnels, puis, sont extrapolés, en appliquant, jusqu'à la cinquième année, un taux de croissance en adéquation avec le potentiel de développement des marchés concernés, et avec les perspectives définies par le management. Au-delà de la cinquième année, la valeur terminale est évaluée sur la base d'une capitalisation à l'infini des flux de trésorerie avec un taux de croissance modéré.

Ces tests ont été effectués sur la base d'un taux d'actualisation après impôts. La méthode retenue n'entraîne pas d'écarts significatifs avec un calcul effectué sur la base d'un taux d'actualisation avant impôts (vérification effectuée conformément à la norme IAS36 BCZ 85)

Le tableau ci-dessous reprend les goodwill par UGT :

	Transport et logistique
en milliers de francs CFA	
Valeur nette comptable du goodwill (en milliers de CFA)	824 020
Paramètres du modèle applicables aux flux de trésorerie :	
Taux de croissance sur prévisions de n+2 à n+5	1,5% à 3%
Taux de croissance sur valeur terminale (*)	N/A
Coût moyen pondéré du capital (WACC)	13,2%
Pertes de valeur comptabilisées sur l'exercice (en milliers de CFA)	0

(*) Les projections de flux de trésorerie sur les concessions (réseau ferré en Afrique) sont basées sur la durée des contrats.

NOTE 5 - Immobilisations incorporelles

Evolution en 2007

Valeurs brutes (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	50 094	6 860	0	0	0	0	56 954
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	133 458	4 956	0	0	0	0	138 414
Total	183 552	11 816	0	0	0	0	195 368
Amortissements et provisions (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2007
Concessions, brevets, frais de recherche	(49 537)	(1 670)	0	0	0	0	(51 207)
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	(110 544)	(23 327)	0	0	0	0	(133 871)
Total	(160 081)	(24 997)	0	0	0	0	(185 078)
Valeurs nettes	23 471	(13 181)	0	0	0	0	10 290

Evolution en 2006

Valeurs brutes (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2006
Concessions, brevets, frais de recherche	50 094	0	0	0	0	0	50 094
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	133 458	0	0	0	0	0	133 458
Total	183 552	0	0	0	0	0	183 552
Amortissements et provisions (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2006
Concessions, brevets, frais de recherche	(47 680)	(1 857)	0	0	0	0	(49 537)
Fonds commerciaux	0	0	0	0	0	0	0
Autres	(83 852)	(26 692)	0	0	0	0	(110 544)
Total	(131 532)	(28 549)	0	0	0	0	(160 081)
Valeurs nettes	52 020	(28 549)	0	0	0	0	23 471

NOTE 6 - Immobilisations corporelles

Evolution en 2007

Valeurs brutes (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2006	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	53	0	0	0	0	0	53
Constructions	0	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	398 525	115 774	0	0	0	5 682	519 981
Autres	8 376 657	749 624	(24 294)	0	0	164 062	9 266 049
Immobilisations en cours	319 831	187 569	0	0	0	(169 744)	337 656
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Total	9 095 066	1 052 967	(24 294)	0	0	0	10 123 739
Amortissements et provisions (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2006	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2007
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	(342 849)	(32 682)	0	0	0	0	(375 531)
Autres	(3 619 715)	(532 245)	24 294	0	0	0	(4 127 666)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Total	(3 962 564)	(564 927)	24 294	0	0	0	(4 503 197)
Valeurs nettes	5 132 502	488 040	0	0	0	0	5 620 542

Evolution en 2006

Valeurs brutes (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2005	Acquisitions	Cessions	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2006
Terrains	53	0	0	0	0	0	53
Constructions	0	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	362 281	36 244	0	0	0	0	398 525
Autres	6 885 314	1 317 609	(34 269)	0	0	208 003	8 376 657
Immobilisations en cours	368 093	159 741	0	0	0	(208 003)	319 831
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Total	7 615 741	1 513 594	(34 269)	0	0	0	9 095 066
Amortissements et provisions (En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2005	Dotations	Reprises	Variations de périmètre	Variations de change	Autres Mouvements	Au 31/12/2006
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériels	(287 269)	(55 580)	0	0	0	0	(342 849)
Autres	(3 186 374)	(467 610)	34 269	0	0	0	(3 619 715)
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
Avances, acomptes	0	0	0	0	0	0	0
Total	(3 473 643)	(523 190)	34 269	0	0	0	(3 962 564)
Valeurs nettes	4 142 098	990 404	0	0	0	0	5 132 502

NOTE 7 - Contrats de locations

Contrats de locations simples en tant que preneur

Echéancier des paiements minimaux

(En milliers de francs CFA)

	Total 2007	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(28 817 978)	(2 652 165)	(10 117 375)	(16 048 438)
Total	(28 817 978)	(2 652 165)	(10 117 375)	(16 048 438)

(En milliers de francs CFA)

	Total 2006	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(31 473 097)	(2 654 856)	(10 314 304)	(18 503 937)
Total	(31 473 097)	(2 654 856)	(10 314 304)	(18 503 937)

(En milliers de francs CFA)

	Total 2005	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Concessions ⁽¹⁾	(33 135 827)	(1 663 386)	(10 463 911)	(21 008 530)
Total	(33 135 827)	(1 663 386)	(10 463 911)	(21 008 530)

(1) : Voir ci-après description des concessions, redevances fixes sur la durée totale de la concession non actualisée.

Contrats de locations simples en tant que bailleur

Néant

Informations relatives aux contrats de concession

Concessionnaire	Infrastructures	Concédant	Durée du contrat	Contrepartie du droit d'usage accordé par le concédant (1) (2)	Contrôle des infrastructures et des développements ultérieurs (3)
Sitarail	Réseau ferré reliant Abidjan/ Ouagadougou (Côte d'Ivoire/ Burkina Faso)	Etats du Burkina Faso et de Côte d'Ivoire	15 ans à compter de 1995, renouvelée jusqu'en 2030	Redevance annuelle fixe + redevance sur chiffre d'affaires	Infrastructures existantes mises à disposition par le Concédant qui en garde la propriété et assure les travaux de développement. Obligation contractuelle d'entretien à la charge du concessionnaire.

(1) : Les redevances sont comptabilisées en charges dans le résultat opérationnel, au cours de l'exercice où elles sont exigibles.

(2) : Le droit d'entrée initial est comptabilisé en immobilisation incorporelle et amorti linéairement sur la durée de la concession.

(3) : Les obligations contractuelles d'entretien et de remise en état font l'objet de provisions comptabilisées selon la norme IAS 37, et présentées en note 18 "Provisions pour risques et charges".

° Contrôle et régulation du tarif des prestations	Fixation libre des prix des prestations par le concessionnaire
° Origine des revenus du concessionnaire	Usagers
° Transfert des infrastructures à l'issue du contrat au concessionnaire	Non

NOTE 8 - Titres mis en équivalence

Néant

NOTE 9 - Autres actifs financiers

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	28 086	0	28 086	28 086	0	28 086	28 086	0	28 086
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	119 877	0	119 877	123 691	0	123 691	120 555	0	120 555
Total	147 963	0	147 963	151 777	0	151 777	148 641	0	148 641

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2006 Valeur nette	Acquisitions (1)	Cessions	Variation juste valeur	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2007 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	28 086	0	0	0	0	0	28 086
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	123 691	13 416	(17 230)	0	0	0	119 877
Total	151 777	13 416	(17 230)	0	0	0	147 963

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2005 Valeur nette	Acquisitions (1)	Cessions	Variation juste valeur	Dépréciation constatée en résultat	Autres mouvements	Au 31/12/2006 Valeur nette
Actifs disponibles à la vente	28 086	0	0	0	0	0	28 086
Actifs à la juste valeur par résultat	0	0	0	0	0	0	0
Prêts, créances, dépôts et obligations	120 555	3 136	0	0	0	0	123 691
Total	148 641	3 136	0	0	0	0	151 777

(1) La colonne acquisition incluse les acquisitions de titres consolidés dont l'élimination apparaît dans la colonne autres mouvements.

Note 10 - Autres actifs non courants

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés à plus d'un an	157 185	(157 185)	0	22 528	(22 528)	0	137 244	(137 244)	0
Autres créances d'exploitation et comptes de régularisation à long terme	92 315	(42 820)	49 495	97 109	(59 548)	37 561	214 897	(68 272)	146 625
Total	249 500	(200 005)	49 495	119 637	(82 076)	37 561	352 141	(205 516)	146 625

Note 11 - Stocks et en-cours

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Matières premières, fournitures et autres	3 391 898	(341 727)	3 050 171	2 970 147	(441 727)	2 528 420	3 009 778	(441 727)	2 568 051
Total	3 391 898	(341 727)	3 050 171	2 970 147	(441 727)	2 528 420	3 009 778	(441 727)	2 568 051

Note 12 - Echéancier des créances

(En milliers de francs CFA)	Valeur brute au 31/12/2007	A moins d'un an	A plus d'un an	Provisions 31/12/2007	Valeur nette au 31/12/2007
Actifs non-courants					
Autres actifs non courants	249 500	0	249 500	(200 005)	49 495
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	5 438 870	5 438 870	0	(101 610)	5 337 260
Impôts courants	1 183 943	1 183 943	0	0	1 183 943
Autres actifs courants	3 165 634	3 165 634	0	0	3 165 634
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 063 337	11 063 337	0	0	11 063 337

(En milliers de francs CFA)	Valeur brute au 31/12/2006	A moins d'un an	A plus d'un an	Provisions 31/12/2006	Valeur nette au 31/12/2006
Actifs non-courants					
Autres actifs non courants	119 637	0	119 637	(82 076)	37 561
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	5 623 280	5 623 280	0	(96 868)	5 526 412
Impôts courants	676 391	676 391	0	0	676 391
Autres actifs courants	3 531 582	3 531 582	0	0	3 531 582
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 013 600	10 013 600	0	0	10 013 600

(En milliers de francs CFA)	Valeur brute au 31/12/2005	A moins d'un an	A plus d'un an	Provisions 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2005
Actifs non-courants					
Autres actifs non courants	352 141	0	352 141	(205 516)	146 625
Actifs courants					
Clients et autres débiteurs	3 941 273	3 941 273	0	(86 957)	3 854 316
Impôts courants	378 127	378 127	0	0	378 127
Autres actifs courants	3 817 808	3 817 808	0	0	3 817 808
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 110 105	11 110 105	0	0	11 110 105

NOTE 13 - Clients et autres débiteurs

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Clients et comptes rattachés à moins d'un an	2 494 643	0	2 494 643	2 605 841	0	2 605 841	1 785 714	0	1 785 714
Créances sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	496 491	0	496 491	878 250	0	878 250	993 412	0	993 412
Fournisseurs débiteurs	559 878	0	559 878	432 211	0	432 211	352 533	0	352 533
Autres créances d'exploitation < 1 an	1 887 858	(101 610)	1 786 248	1 706 978	(96 868)	1 610 110	809 614	(86 957)	722 657
Total	5 438 870	(101 610)	5 337 260	5 623 280	(96 868)	5 526 412	3 941 273	(86 957)	3 854 316

NOTE 14 - Impôt courant actif

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Impôt courant actif	1 183 943	0	1 183 943	676 391	0	676 391	378 127	0	378 127
Total	1 183 943	0	1 183 943	676 391	0	676 391	378 127	0	378 127

NOTE 15 - Autres actifs courants

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Prêts, créances et obligations à moins d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs à la juste valeur en résultat à moins d'un an	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation court terme	3 165 634	0	3 165 634	3 531 582	0	3 531 582	3 817 808	0	3 817 808
Total	3 165 634	0	3 165 634	3 531 582	0	3 531 582	3 817 808	0	3 817 808

NOTE 16 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers de francs CFA)	Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006			Au 31 décembre 2005		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Disponibilités	1 970 727	0	1 970 727	638 136	0	638 136	2 666 472	0	2 666 472
Valeurs mobilières de placement liquides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Conventions de trésorerie actif	9 092 610	0	9 092 610	9 375 464	0	9 375 464	8 443 633	0	8 443 633
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11 063 337	0	11 063 337	10 013 600	0	10 013 600	11 110 105	0	11 110 105
Conventions de trésorerie passif	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Concours bancaires courants	(915 297)	0	(915 297)	(158 762)	0	(158 762)	(40 868)	0	(40 868)
Trésorerie Nette	10 148 040	0	10 148 040	9 854 838	0	9 854 838	11 069 237	0	11 069 237

Les conventions de trésorerie figurant au bilan consolidé sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation, dont l'une des contreparties n'est pas consolidée au sein du périmètre de consolidation Forestière Equatoriale mais dans un ensemble plus grand. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à réaliser un équilibre au niveau du Groupe. Ces opérations sont exclusivement les opérations de trésorerie du Groupe et sont par nature des crédits de substitution. Ces conventions sont des opérations courantes réalisées à des conditions de marché.

NOTE 17 - Capitaux propres

Au 31 décembre 2007, le capital social de Forestière Equatoriale SA s'élève à 353 332 500 de francs CFA, divisé en 141 333 actions ordinaires d'un nominal de 2 500 francs CFA chacune. Au cours de la période close le 31 décembre 2007, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 141 333 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 141 333 actions

Evolution du capital

Aucune évolution du capital de la société mère n'a été constatée durant l'exercice 2007.

Gestion du capital social

Les événements affectant ou pouvant affecter le capital social de la Forestière Equatoriale sont soumis à l'acceptation préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires, ainsi que les distributions de dividendes.

Le Groupe suit en particulier l'évolution du ratio endettement net / capitaux propres totaux.

L'endettement net utilisé comprend les emprunts et dettes financières à court et long terme nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, ainsi que des dérivés actifs (voir note 21 "Passifs financiers et endettement financier net").

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

Résultat par action

(en milliers de francs CFA)	2 007	2 006	2 005
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - de base	528 007	1 093 015	2 052 536
Résultat net part du Groupe, utilisé pour le calcul du résultat par action - dilué	528 007	1 093 015	2 052 536
Nombre de titres émis au 31 décembre	141 333	141 333	141 333
Nombre de titres d'auto-contrôle au 31 décembre			
Nombre de titres en circulation au 31 décembre	141 333	141 333	141 333
Plan d'options de souscription d'actions	0	0	0
Nombre de titres émis et potentiels au 31 décembre	141 333	141 333	141 333
Nombre moyen pondéré de titres en circulation au 31 décembre - de base	141 333	141 333	141 333
Nb moyen pondéré de titres dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription	0	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels au 31 décembre - après dilution	141 333	141 333	141 333

⁽¹⁾ : Les options de souscription dont le prix d'exercice majoré de la juste valeur des services à rendre par les bénéficiaires jusqu'à obtention des droits est supérieur à la moyenne annuelle du cours de bourse ne sont pas retenues dans le calcul du résultat dilué par action du fait de leur effet non dilutif.

NOTE 18 - Provisions pour risques et charges.

Exercice 2007

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2006	Evolution de périmètre	Variation de périmètre	Augmentations	Diminution avec utilisation	Autres	Variation de change	Au 31/12/2007
		Entrées	Sorties					
Provisions pour litiges	15 651	0	0	0	211 500	0	0	227 151
Autres provisions pour risques	952	0	0	0	50 000	0	0	50 000
Total provisions à moins d'un an	16 603	0	0	0	261 500	0	0	277 151
Provisions pour litiges	169 405	0	0	0	196 851	(5 000)	0	361 256
Provisions pour risques filiales	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	62 235	0	0	0	0	0	0	62 235
Provisions pour impôts	1 969	0	0	0	228 347	0	0	230 316
Obligations contractuelles	2 326 534	0	0	0	321 843	(988 806)	0	1 659 571
Total autres provisions	2 560 143	0	0	0	747 041	(993 806)	0	2 313 378
Total	2 576 746	0	0	0	1 008 541	(993 806)	0	2 590 529

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2007 :

(En milliers de francs CFA)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(780 194)	0	952	0	(779 242)
Résultat financier	0	0	0	0	0
Charge d'impôt	(228 347)	0	0	0	(228 347)
Total	(1 008 541)	0	952	0	(1 007 589)

Exercice 2006

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2005	Variation de périmètre	Entrées	Sorties	Variation de périmètre	Augmentations	Diminution avec utilisation	sans utilisation	Autres	Variation de change	Au 31/12/2006
Provisions pour litiges	18 246	0	0	0	0	0	0	(2 595)	0	0	15 651
Autres provisions pour risques	953	0	0	0	0	0	0	0	(1)	0	952
Total provisions à moins d'un an	19 199	0	0	0	0	0	0	(2 595)	(1)	0	16 603
Provisions pour litiges	178 310	0	0	0	0	44 395	0	(53 300)	0	0	169 405
Provisions pour risques filiales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques	50 094	0	0	0	0	26 141	0	(14 000)	0	0	62 235
Provisions pour impôts	1 969	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 969
Obligations contractuelles	2 731 977	0	0	0	0	307 577	(713 020)	0	0	0	2 326 534
Total autres provisions	2 962 350	0	0	0	0	378 113	(713 020)	(67 300)	0	0	2 560 143
Total	2 981 549	0	0	0	0	378 113	(713 020)	(69 895)	(1)	0	2 576 746

Impact (net des charges encourues) au compte de résultat en 2006 :

(En milliers de francs CFA)	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Autres	Impact net
Résultat opérationnel	(378 113)	0	69 895	0	(308 218)
Résultat financier	0	0	0	0	0
Charge d'impôt	0	0	0	0	0
Total	(378 113)	0	69 895	0	(308 218)

Passifs éventuels :

Le Groupe n'a aucun litige significatif en cours avec l'Administration fiscale.

NOTE 19 - Engagements envers le personnel

Actifs et passifs comptabilisés au bilan

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2007	Gratifications	Total	Au 31/12/2006	Gratifications	Total	Au 31/12/2005	Gratifications	Total
	Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres		Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres		Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres	
Valeur actualisée des obligations non financées	2 208 197	0	2 208 197	1 960 221	0	1 960 221	1 833 049	0	1 833 049
Ecart actuariel non comptabilisé	(1 569 336)	0	(1 569 336)	(1 409 875)	0	(1 409 875)	(990 162)	0	(990 162)
Actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant net au bilan des engagements envers le personnel	638 861	0	638 861	550 346	0	550 346	842 887	0	842 887

Composantes de la charge

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2007	Gratifications	Total	Au 31/12/2006	Gratifications	Total	Au 31/12/2005	Gratifications	Total
	Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres		Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres		Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres	
Coût des services rendus	(78 487)	0	(78 487)	(92 993)	0	(92 993)	(84 928)	0	(84 928)
Charges d'intérêt	(78 490)	0	(78 490)	(67 411)	0	(67 411)	(61 839)	0	(61 839)
Rendement attendu des actifs du régime	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût des services passés	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Montant des gains et pertes actuariels reconnus dans l'année	(67 436)	0	(67 436)	(44 825)	0	(44 825)	(16 691)	0	(16 691)
Coûts des régimes à prestations définies	(224 413)	0	(224 413)	(205 229)	0	(205 229)	(163 458)	0	(163 458)

Mouvements sur le passif / actif net comptabilisé au bilan

(En milliers de francs CFA)	Au 31/12/2007	Gratifications	Total	Au 31/12/2006	Gratifications	Total	Au 31/12/2005	Gratifications	Total
	Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres		Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres		Régimes de pensions à prestations définies	liées à l'ancienneté et autres	
Au 1er janvier	550 346	0	550 346	842 887	0	842 887	860 188	0	860 188
Augmentation	224 413	0	224 413	205 229	0	205 229	163 458	0	163 458
Diminution	(135 898)	0	(135 898)	(497 770)	0	(497 770)	(180 759)	0	(180 759)
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Au 31 décembre	638 861	0	638 861	550 346	0	550 346	842 888	0	842 888

Hypothèses d'évaluation

Les engagements sont évalués par des actuaires indépendants du Groupe. Les hypothèses retenues tiennent compte des spécificités des régimes et des sociétés concernées.

Hypothèses	2007	2006	2005
Taux d'actualisation	4,45%	3,85%	3,50%
Rendement attendu des actifs	4,00%	4,00%	4,00%
Augmentation des salaires	2,10%	2,10%	2,10%
Augmentation des retraites	1,60%	1,00%	1,00%
Augmentation du coût des dépenses de santé	3,70%	2,50%	2,50%
Durée résiduelle	18 ans	18 ans	18 ans

Selon les réglementations et usages en vigueur dans les pays, des avantages complémentaires peuvent être accordés au personnel. Un engagement est dès lors calculé selon une méthode d'évaluation actuarielle (unités de crédit projetées) et reflété par une provision au bilan.

Les hypothèses actuarielles principales (taux d'actualisation et d'inflation) sont homogénéisées pour l'ensemble des pays où le Groupe est implanté. Les autres hypothèses (table de mortalité, taux de progression des salaires, taux de rotation) varient selon les pays où ces avantages sont octroyés.

Pour les régimes de retraite, les pertes et gains actuariels sont amortis en charges en respectant la règle dite du "corridor" (les pertes et gains excédant 10% du maximum entre la dette actuarielle et le valeur de marché des actifs financiers sont amortis sur l'espérance de durée résiduelle moyenne d'activité).

NOTE 20 - Echéancier des dettes

Au 31 décembre 2007 (En milliers de francs CFA)	Total 2007	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établis. de crédit (a)	1 663 067	400 616	1 262 451	0
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	1 412 286	1 113 440	11 346	287 500
Passifs à la juste valeur en résultat (c)	0	0	0	0
Total : dettes financières (a+b+c)	3 075 353	1 514 056	1 273 797	287 500
Passifs non courants				
Autres provisions	2 313 378	0	2 313 378	0
Autres passifs non courants	856 720	0	856 720	0
Dettes des Passifs courants				
Provisions (part à -1 an)	277 151	277 151	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	13 661 467	13 661 467	0	0
Impôts courants	337 973	337 973	0	0
Autres passifs courants	0	0	0	0

Au 31 décembre 2006 (En milliers de francs CFA)	Total 2006	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établis. de crédit (a)	2 318 684	655 616	1 347 466	315 602
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	777 708	194 601	212 017	371 090
Passifs à la juste valeur en résultat (c)	0	0	0	0
Total : dettes financières (a+b+c)	3 096 392	850 217	1 559 483	686 692
Passifs non courants				
Autres provisions	2 560 143	0	2 560 143	0
Autres passifs non courants	758 246	0	408 832	349 414
Dettes des Passifs courants				
Provisions (part à -1 an)	16 603	16 603	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	10 257 355	10 257 355	0	0
Impôts courants	540 890	540 890	0	0
Autres passifs courants	410	410	0	0

Au 31 décembre 2005 (En milliers de francs CFA)	Total 2005	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts auprès des établis. de crédit (a)	2 816 492	340 000	2 134 589	341 903
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	963 434	581 722	10 622	371 090
Passifs à la juste valeur en résultat (c)	0	0	0	0
Total : dettes financières (a+b+c)	3 779 926	921 722	2 145 211	712 993
Passifs non courants				
Autres provisions	2 962 350	0	2 962 350	0
Autres passifs non courants	4 120 284	0	4 120 284	0
Dettes des Passifs courants				
Provisions (part à -1 an)	19 199	19 199	0	0
Fournisseurs et autres créditeurs	4 476 218	4 476 218	0	0
Impôts courants	618 725	618 725	0	0
Autres passifs courants	0	0	0	0

NOTE 21 - Passifs financiers et endettement financier net

Endettement financier net :

(en milliers de francs CFA)	Au 31.12.2007	Au 31.12.2006	Au 31.12.2005
Emprunts obligataires convertibles	0	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 663 067	2 318 684	2 816 492
Autres emprunts et dettes assimilées	1 412 286	777 708	963 434
Passifs à la juste valeur en résultat	0	0	0
Endettement financier brut	3 075 353	3 096 392	3 779 926
Trésorerie et équivalents de trésorerie (1)	(11 063 337)	(10 013 600)	(11 110 105)
Actifs en juste valeur en résultat, dont :	0	0	0
Dérivés actifs non courants (2)	0	0	0
Dérivés actifs courants (3)	0	0	0
Endettement financier net	(7 987 984)	(6 917 208)	(7 330 179)

(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie - Voir note 16

(2) inclus dans le poste Autres actifs financiers - Voir note 9

(3) inclus dans le poste Autres actifs courant - Voir note 15

Selon la devise

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2007				Au 31.12.2006			
	Total	Euros	Dollars	Autres devises	Total	Euros	Dollars	Autres devises
Emprunts auprès des établiss. de crédit (a)	1 663 067	1 578 067	0	85 000	2 318 684	1 893 684	0	425 000
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	1 412 286	466 427	16 729	929 130	777 708	416 468	0	361 240
Total : dettes financières (a+b)	3 075 353	2 044 494	16 729	1 014 130	3 096 392	2 310 152	0	786 240

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2005			
Emprunts auprès des établiss. de crédit (a)	2 816 492	2 051 492	0	765 000
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	963 434	900 320	0	63 114
Total : dettes financières (a+b)	3 779 926	2 951 812	0	828 114

Selon le taux

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2007			Au 31.12.2006			Au 31.12.2005		
	Total	taux fixe	taux variable	Total	taux fixe	taux variable	Total	taux fixe	taux variable
Emprunts auprès des établiss. de crédit (a)	1 663 067	1 663 067	0	2 318 684	2 318 684	0	2 816 492	2 816 492	0
Autres emprunts et dettes assimilées (b)	1 412 286	497 030	915 256	777 708	618 946	158 762	963 434	922 566	40 868
Total : dettes financières (a+b)	3 075 353	2 160 097	915 256	3 096 392	2 937 630	158 762	3 779 926	3 739 058	40 868

Note 22 - Autres passifs non courants

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2006	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	758 246	0	0	98 474	0	0	856 720
Autres dettes d'exploitation à plus d'un an	0	0	0	0	0	0	0
Total	758 246	0	0	98 474	0	0	856 720

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2005	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2006
		Entrées	Sorties				
Dettes fiscales et sociales à plus d'un an	1 021 852	0	0	(263 606)	0	0	758 246
Autres dettes d'exploitation à plus d'un an	3 098 432	0	0	0	0	(3 098 432)	0
Total	4 120 284	0	0	(263 606)	0	(3 098 432)	758 246

Note 23 - Fournisseurs et autres créditeurs

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2006	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2007
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à moins d'un an	4 455 565	0	0	932 158	0	0	5 387 723
Dettes sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	938 538	0	0	(265 885)	0	0	672 653
Clients créditeurs	8 841	0	0	188 416	0	0	197 257
Comptes courants passif à moins d'un an	0	0	0	(1)	0	0	(1)
Autres dettes d'exploitation à moins d'un an	4 850 904	0	0	2 548 290	0	1	7 399 195
Autres dettes et comptes de régularisation courants	3 507	0	0	1 133	0	0	4 640
Total	10 257 355	0	0	3 404 111	0	1	13 661 467

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2005	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2006
		Entrées	Sorties				
Dettes fournisseurs à moins d'un an	2 970 931	0	0	1 484 634	0	0	4 455 565
Dettes sociales et fiscales d'exploitation à moins d'un an	1 163 838	0	0	(225 300)	0	0	938 538
Clients créditeurs	175 426	0	0	(166 585)	0	0	8 841
Comptes courants passif à moins d'un an	410	0	0	(410)	0	0	0
Autres dettes d'exploitation à moins d'un an	163 677	0	0	1 588 706	0	3 098 521	4 850 904
Autres dettes et comptes de régularisation courants	1 936	0	0	1 571	0	0	3 507
Total	4 476 218	0	0	2 682 616	0	3 098 521	10 257 355

NOTE 24 - Impôts courants passif

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2006	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2007
		Entrées	Sorties				
Impôts courants passif	540 890	0	0	(202 917)	0	0	337 973

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2005	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2006
		Entrées	Sorties				
Impôts courants passif	618 725	0	0	(77 122)	0	(713)	540 890

Note 25 - Autres passifs courants

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2006	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2007
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance à moins d'un an	410	0	0	(410)	0	0	0
Autres dettes et comptes de régularisation courants	0	0	0	0	0	0	0
Total	410	0	0	(410)	0	0	0

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2005	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2006
		Entrées	Sorties				
Produits constatés d'avance à moins d'un an	0	0	0	410	0	0	410
Autres dettes et comptes de régularisation courants	0	0	0	0	0	0	0
Total	0	0	0	410	0	0	410

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Note 26 - Informations sectorielles des activités poursuivies

Ventilation par secteur d'activité

(en millions de francs CFA)

	Chiffre d'affaires 2007	2006	2005	Résultat opérationnel 2007	2006	2005
Transport	28 239	23 685	20 499	861	1 592	4 697
Films plastiques & Papiers minces	0	0	0	0	0	0
Distribution d'énergie	0	0	0	0	0	0
Média, actifs financiers et divers	0	0	0	0	0	0
Total	28 239	23 685	20 499	861	1 592	4 697

Le Groupe Forestière Equatoriale opère exclusivement dans le secteur d'activité transport via sa filiale Sitarail.

Ventilation par zone géographique

(en milliers de francs CFA)	France et DOM TOM	Europe hors France	Afrique	Amérique	Asie Pacifique	Total
<u>En 2007</u>						
Chiffre d'affaires	0	0	28 239 478	0	0	28 239 478
Actifs sectoriels :						
- Immobilisation incorporelles	0	0	10 290	0	0	10 290
- Immobilisation corporelles	0	0	5 620 542	0	0	5 620 542
Investissements actif corporels et incorporels	0	0	1 064 783	0	0	1 064 783
<u>En 2006</u>						
Chiffre d'affaires	0	0	23 684 826	0	0	23 684 826
Actifs sectoriels :						
- Immobilisation incorporelles	0	0	23 471	0	0	23 471
- Immobilisation corporelles	0	0	5 132 502	0	0	5 132 502
Investissements actif corporels et incorporels	0	0	1 513 594	0	0	1 513 594
<u>En 2005</u>						
Chiffre d'affaires	0	0	20 499 402	0	0	20 499 402
Actifs sectoriels :						
- Immobilisation incorporelles	0	0	52 020	0	0	52 020
- Immobilisation corporelles	0	0	4 142 098	0	0	4 142 098
Investissements actif corporels et incorporels	0	0	566 334	0	0	566 334

NOTE 27- Principales évolutions à périmètre et taux de change constants

Aucune évolution de périmètre en 2005, 2006 et 2007.

NOTE 28 - Résultat opérationnel

L'analyse du résultat opérationnel par nature de produits et charges est la suivante

(En milliers de francs CFA)	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires	28 239 478	23 684 826	20 499 402
Achats et charges externes	(17 542 754)	(14 539 216)	(11 409 914)
Locations et charges locatives	(1 514 571)	(1 348 103)	(747 377)
Frais de personnel	(7 051 038)	(5 828 082)	(5 093 148)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(655 109)	(79 953)	(75 797)
Plus ou moins value sur cessions d'actif non financiers	11 081	200	235 037
Pertes et gains de change nets	(30 135)	17 903	(16 049)
Pertes et bénéfices attribués	0	0	0
Autres charges opérationnelles	(1 141 310)	(794 434)	(414 401)
Autres produits opérationnels	545 841	479 038	1 719 646
Résultat opérationnel	861 483	1 592 179	4 697 399

NOTE 29 - Résultat financier

(En milliers de francs CFA)	2007	2006	2005
Coût net du financement			
Charges d'intérêts	(462 422)	(203 007)	(448 166)
Escomptes nets	0	0	0
Revenus des créances financières	352 655	267 118	168 523
Sous-total	(109 767)	64 111	(279 643)
Autres produits et charges financiers			
Revenus des titres et des valeurs mobilières de placement	455 187	438 962	364 877
Produit net de cession des titres et des valeurs mobilières de placement	0	0	0
Provisions sur titres et valeurs mobilières de placement	0	0	0
Autres (net)	5 376	21 878	44 196
Sous-total	460 563	460 840	409 073
Résultat financier	350 796	524 951	129 430

NOTE 30 - Impôts sur les bénéfices

Analyse de la charge d'impôt

(En milliers de francs CFA)	2007	2006	2005
Impôts exigibles	(307 894)	(119 340)	(109 193)
Report en arrière des déficits	0	0	0
Economie d'impôt due aux intégrations fiscales	0	0	0
Sous-total impôts sur les bénéfices	(307 894)	(119 340)	(109 193)
Impôts sur les distributions	(228 347)	0	0
Impôts différés nets	(72 211)	8 142	(438)
Sous-total impôts différés	(300 558)	8 142	(438)
Total	(608 452)	(111 198)	(109 631)

Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante

(En milliers de francs CFA)	2007	2006	2005
Résultat net consolidé	603 827	2 005 932	4 717 199
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Charge (produit) d'impôt	608 452	111 198	109 631
Résultat avant impôt	1 212 279	2 117 130	4 826 830
Taux d'impôt théorique	27,00%	27,00%	34,93%
Profit (Charge) théorique d'impôt	(327 315)	(571 625)	(1 686 012)
<i>Rapprochement :</i>			
Différences permanentes	13 322	183 314	98 958
Plus-value non imposée au taux courant	0	0	0
impôts différés	(71 972)	8 142	0
Crédit d'impôts et impôts de distribution	(220 904)	191 180	1 379 556
Différences dues aux taux d'impôts des sociétés étrangères	0	0	0
Reclassement IFRS5	0	0	0
Autres	(1 583)	77 791	97 867
Produit (Charge) réel d'impôt	(608 452)	(111 198)	(109 631)

(En milliers de francs CFA)	2007	2006	2005
Reports fiscaux déficitaires	0	0	0
Provisions pour avantages au personnel	172 492	478 570	361 773
Marges en stocks et autres éliminations de résultats internes	0	0	0
Annulation des réévaluations	0	0	0
Différences temporaires sociales	62 282	0	0
Différence entre valeurs fiscales et valeurs consolidées des immobilisations	0	0	0
Autres retraitements	1 784	(169 801)	(61 145)
Actifs d'impôts liés aux retraitements IFRS	0	0	0
Provisions fiscales	0	0	0
Crédit bail	0	0	0
Actifs et passifs d'impôts différés nets	236 558	308 769	300 628

Reports déficitaires non activés

(En milliers de francs CFA)	2007	2006	2005
Déficits reportables	7 333	15 087	65 596
Amortissements réputés différés	13 978	14 268	211 218
Moins values long terme	0	0	0
Total	21 311	29 355	276 814

Seuls les reports déficitaires utilisables dans un avenir prévisible ont été activés

Evolution au 31 décembre 2007

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2006	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2007
		Entrées	Sorties				
Impôts différés actif	478 570	0	0	(60 367)	0	0	418 203
Impôts différés passif	169 801	0	0	11 844	0	0	181 645

Evolution au 31 décembre 2006

(En milliers de francs CFA)	Au 31.12.2005	Variations de périmètre		Variations Nettes	Variation de change	Autres mouvements	Au 31.12.2006
		Entrées	Sorties				
Impôts différés actif	361 773	0	0	116 797	0	0	478 570
Impôts différés passif	61 145	0	0	108 655	0	1	169 801

A U T R E S I N F O R M A T I O N S

NOTE 31 - Effectifs moyens des activités poursuivies

	2007	2006	2005
Cadres	128	108	99
Agents de maîtrise / Employés et ouvriers	1 163	1 313	1 306
Total	1 291	1 421	1 405

Ventilation des effectifs par activité	2007	2006	2005
Transport	1 291	1 421	1 405
Total	1 291	1 421	1 405

NOTE 32 - Transactions avec les entreprises liées

(En milliers de francs CFA)	31/12/2007	31/12/2006	31/12/2005
Convention de trésorerie et comptes courants actif	9 092 610	9 375 464	8 443 633
Convention de trésorerie et comptes courants passif	0	0	0
Clients et autres débiteurs	441 562	352 760	190 730
Fournisseurs et autres créditeurs	(1 198 787)	(1 306 233)	(294 257)
Chiffre d'affaires	4 433 281	3 180 720	2 676 823
Achats et charges externes	(22 654)	(483 982)	(439 137)

NOTE 33 - Engagements donnés

31 décembre 2007

	Total 2007	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés ...)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties	760 000	760 000	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Effets escomptés non échus	0	0	0	0

31 décembre 2006

	Total 2006	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés ...)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties	680 400	680 400	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Effets escomptés non échus	0	0	0	0

31 décembre 2005

	Total 2005	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Cautions sur douanes	0	0	0	0
Autres cautions accordées par les banques (contentieux fiscaux, cautions/marchés ...)	0	0	0	0
Avals, cautions et garanties	403 600	403 600	0	0
Sûretés réelles accordées en garantie des emprunts	0	0	0	0
Nantissements et hypothèques	0	0	0	0
Effets escomptés non échus	0	0	0	0

NOTE 34 - Engagements reçus

Néant

NOTE 35 - Autres engagements financiers

Néant

NOTE 36 - Engagements Hors-bilan réciproques

Néant

NOTE 37- Informations sur les instruments financiers

Néant

NOTE 38 - Liste des sociétés dont la date de clôture est différente du 31 décembre

Néant

NOTE 39- Evénements postérieurs à la clôture

Néant

NOTE 40 - LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Libellé	Siège	% d'intérêt		N° Siren
		2007	2006	Pays Territoire
I. Par intégration globale				
FORESTIERE EQUATORIALE	Abidjan	Mère	Mère	Côte d'Ivoire
SITARAIL	Abidjan	44,20%	37,50%	Côte d'Ivoire
SOFIB	Abidjan	65,98%	55,98%	Côte d'Ivoire
II. Par mise en équivalence				
Aucune				

FORESTIERE EQUATORIALE

Avenue Christiani Treichville
01 BP 37 ABIDJAN 01

Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FORESTIERE EQUATORIALE, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous attestons que les comptes consolidés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que le résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

Fait à Abidjan, le 21 avril 2008

ECR International
Commissaire aux comptes



Charles AïE
Expert Comptable Diplômé

EICI
Commissaire aux comptes



p/Aka HOBA
Expert Comptable Diplômé

Comptes sociaux

- 55 Bilan
- 57 Compte de résultat
- 58 Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices
- 59 Filiales et participations
- 60 Rapport général des commissaires aux comptes
- 62 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

A C T I F	Au 31-12-2007			Rappel
	Brut	Amortissements Provisions	Net	au 31-12-2006 Net
ACTIF IMMOBILISE (1)	FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
<u>CHARGES IMMOBILISEES</u> Frais d'établissement et charges à répartir Primes de remboursement des obligations				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u> Frais de recherche et de développement Brevets, licences, logiciels Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles				
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u> Terrains Bâtiments Installations et agencements Matériel Matériel de transport	52 500		52 500	52 500
<u>AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR IMMOBILISATIONS</u>				
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u> Titres de participation Autres immobilisations financières	2 108 085 701 571 399 755		2 108 085 701 571 399 755	2 108 085 700 487 800 003
(1) dont hors activités ordi Brut Net				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 679 537 956		2 679 537 956	2 595 938 203
ACTIF CIRCULANT				
<u>ACTIF CIRCULANT HORS ACTIVITES ORDINAIRES</u>				
<u>STOCKS</u> Marchandises Matières premières et autres approvisionnements En-cours Produits fabriqués				
<u>CREANCES ET EMPLOIS ASSIMILES</u> Fournisseurs - avances versées Clients Autres créances	464 000 9 496 316 655		464 000 9 210 586 417	9 496 316 655
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 496 780 655		9 211 050 417	9 496 316 655
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement Valeurs à encaisser Banques, chèques postaux, caisse	9 845 789		8 332 146	9 845 789
TOTAL TRESORERIE - ACTIF	9 845 789		8 332 146	9 845 789
<u>ECARTS DE CONVERSION ACTIF</u>				
TOTAL GENERAL	12 186 164 400		11 898 920 519	12 102 100 647

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

PASSIF	Au 31-12-2007	Rappel au 31-12-2006
CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES	FCFA	FCFA
CAPITAL (nombre d'actions : 141 333 - nominal : FCFA 2 500) (dont versé : 353 332 500) Actionnaires capital non appelé	353 332 500	353 332 500
PRIMES ET RESERVES Primes d'apport, d'émission, de fusion Ecart de réévaluation Réserves indisponibles Réserves libres	39 750 000 70 666 500	39 750 000 70 666 500
REPORT A NOUVEAU	7 241 997 663	8 595 992 483
RESULTAT NET DE L' EXERCICE	550 694 704	548 347 360
AUTRES CAPITAUX PROPRES Subventions d'investissement Provisions réglementées et fonds assimilés		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	8 256 441 367	9 608 088 843
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES (1)		
Emprunts Dettes de crédit bail et contrats assimilés Dettes financières diverses Provisions financières pour risques et charges (1) dont hors activités ordinaires		952 000
TOTAL DETTES FINANCIERES		952 000
TOTAL RESSOURCES STABLES	8 256 441 367	9 609 040 843
PASSIF CIRCULANT		
Dettes circulantes et ressources assimilées hors activités ordinaires Clients - avances reçues Fournisseurs d'exploitation Dettes fiscales Dettes sociales Autres dettes Risques provisionnés	14 152 385 66 201 792 3 559 807 653	26 763 216 23 704 389 2 437 023 173
TOTAL PASSIF CIRCULANT	3 640 161 830	2 487 490 778
TRESORERIE - PASSIF		
Banques, crédits d'escompte Banques, crédits de trésorerie Banques, découverts	2 317 322	5 569 026
TOTAL TRESORERIE - PASSIF	2 317 322	5 569 026
ECARTS DE CONVERSION PASSIF		
TOTAL GENERAL	11 898 920 519	12 102 100 647

**COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE 2007**

DEBIT	EXERCICE 2007	Rappel EXERCICE 2006	CREDIT	EXERCICE 2007	Rappel EXERCICE 2006
ACTIVITE D'EXPLOITATION	FCFA	FCFA	ACTIVITE D'EXPLOITATION	FCFA	FCFA
Autres achats	522 769	98 105			
Services exteneurs	45 842 624	45 761 760			
Impôts et taxes	3 582 116	3 855 710			
Autres charges	38 487 105	38 236 362	Autres produits	21	
Charges de personnel					
Dotations aux amortissements et aux provisions					
<i>Total CHARGES D' EXPLOITATION</i>	88 434 614	87 951 937	<i>Total PRODUITS D' EXPLOITATION</i>	21	
BENEFICE D'EXPLOITATION			PERTE D'EXPLOITATION	88 434 593	87 951 937
ACTIVITE FINANCIERE			ACTIVITE FINANCIERE		
Frais financiers	130 675 971	66 905 180	Revenus financiers	806 309 001	706 079 889
Pertes de change		6	Gains de change		654 993
Dotations aux amortissements et aux provisions			Reprises de provisions		
<i>Total CHARGES FINANCIERES</i>	130 675 971	66 905 186	<i>Total PRODUITS FINANCIERS</i>	806 309 001	706 734 882
RESULTAT FINANCIER (BENEFICE)	675 633 030	639 829 696	RESULTAT FINANCIER (PERTE)		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (BENEFICE)	587 198 437	551 877 759	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (PERTE)		
HORS ACTIVITES ORDINAIRES			HORS ACTIVITES ORDINAIRES		
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations			Produits des cessions d'immobilisations		
Charges hors activites ordinaires			Produits hors activites ordinaires		
Dotations hors activites ordinaires			Reprises hors activites ordinaires	952 000	
<i>Total CHARGES HORS ACTIVITES ORDINAIRES</i>			<i>Total PRODUITS HORS ACTIVITES ORDINAIRES</i>	952 000	
RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (BENEFICE)			RESULTAT HORS ACTIVITES ORDINAIRES (PERTE)	952 000	
IMPOTS SUR LE RESULTAT	37 455 733	3 530 399			
<i>TOTAL GENERAL DES CHARGES</i>	256 566 318	158 387 522	<i>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</i>	807 261 022	706 734 882
BENEFICE NET	550 694 704	548 347 360	PERTE NETTE		

LA FORESTIERE EQUATORIALE

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2007

REPARTITION DU RESULTAT ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE 2007	EXERCICE 2006	EXERCICE 2005	EXERCICE 2004	EXERCICE 2003
	FCFA	FCFA	FCFA	FCFA	FCFA
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLOTURE DE L'EXERCICE					
Capital social	353 332 500	353 332 500	353 332 500	353 332 500	353 332 500
Actions ordinaires	141 333	141 333	141 333	141 333	141 333
Actions à dividendes prioritaires sans droit de vote					
Actions nouvelles à émettre par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors (1)					
Résultat des activités ordinaires hors dotations et reprises (exploitation et financières - hors impôt sur le résultat)	587 198 437	551 877 759	458 251 430	371 738 310	33 345 596
Participation des travailleurs aux bénéfices					
Impôt sur le résultat	37 455 733	3 530 399	2 715 791	2 391 138	2 000 000
Résultat net	550 694 704	548 347 360	452 761 639	348 621 546	31 346 252
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat distribué	11 845	9 680	8 096	110	110
Dividende attribué à chaque action					
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice					
Effectif moyen de personnel extérieur					
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice					
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales)					
Personnel extérieur facturé à l'entreprise					

LA FORESTIERE EQUATORIALE

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

en milliers de F.C.F.A.

dénomination sociale	nationalité	% détenu	montant des capitaux propres	résultat dernier exercice	année
S.E.P.B.A.	ivoirienne	0,05	773 844	125 139	2006
Société Bordelaise Africaine	française	8,87	12 110 209	9 839 448	2007
Société Centrale de Représentation	française	0,25	690 039	326 515	2007
S.O.F.I.B.	ivoirienne	65,98	2 479 540	-3 856	2007

FORESTIERE EQUATORIALE

Avenue Christiani Treichville
01 BP 37 ABIDJAN 01

Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- l'audit des états financiers de la société FORESTIERE EQUATORIALE tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes et méthodes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que l'audit auquel nous avons procédé fournit une base raisonnable à l'expression de l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2007 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables du Système Comptable OHADA

En applications des articles 12 et 16 de l'Instruction N°31/2005 du Conseil Régional de l'Epargne et des Marchés Financiers (CREMPF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise,
- au contrôle interne.

2. Organisation administrative, gouvernement d'entreprise et contrôle interne

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre du dispositif de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relève de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaire aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif de mise en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires en la circonstance.

2.1 Organisation administrative, gouvernement d'entreprise

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise de la société.

2.2 Contrôle interne

Conformément aux dispositions de l'article 6 de l'Instruction susvisée, nous avons formulé dans un rapport spécifique, des recommandations en vue de l'amélioration du contrôle interne. Les points soulevés dans ce rapport n'affectent pas de façon significatives les comptes au 31 décembre 2007 et ne remettent pas en cause l'opinion exprimée ci-dessus sur les états financiers annuels.

3. Autres vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales du GIE.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents à adresser aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Abidjan, le 21 avril 2008

ECR International



Charles Aïe
Expert Comptable Diplômé

EICI



Aka Hoba
Expert Comptable Diplômé

FORESTIERE EQUATORIALE

Avenue Christiani Treichville
01 BP 37 ABIDJAN 01

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES 438 ET SUIVANTS DE L'ACTE UNIFORME RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE DU TRAITE DE L'OHADA

(Exercice clos le 31 décembre 2007)

Messieurs,

En application de l'article 440 de l'Acte Uniforme du traité de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 à 448 dudit traité, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même de conventions auxquelles un administrateur ou directeur général ou un directeur général adjoint est indirectement intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personnes interposées.

Sont également soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenues entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou directeur général ou directeur général adjoint de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de convention, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ses conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

I. CONVENTION CONCLUE AU COURS D'UN EXERCICE ANTERIEUR DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE 2007

1. Convention d'assistance et de prestations de service avec la société BOLLORE SA

Convention conclue le 7/12/2001

Pour l'exercice 2007, BOLLORE a facturé à la Société Forestière Equatoriale **7 872 000 F CFA HT (12 000 €)**.

2. Conventions de trésorerie avec BOLLORE SA

Poursuite de la convention de trésorerie signée avec la société BOLLORE le 14 juin 2004 aux conditions précédentes.

3. Conventions de trésorerie avec SITARAIL

Poursuite de la convention de trésorerie signée avec SITARAIL le 21 avril 2005 aux conditions précédentes.

II. CONVENTION NOUVELLE

Le président de votre conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention susceptible d'entrer dans le cadre des dispositions susvisées.

Conformément à la loi et aux statuts de la Forestière Equatoriale, il appartient à votre Assemblée de se prononcer sur ces conventions.

Abidjan, le 21 avril 2008

Les Commissaires aux comptes

ECR International



Charles Aïé
Expert Comptable Diplômé

EICI



Aka Hoba
Expert Comptable Diplômé

Résolutions

65 Résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008

Projet de résolutions à l'assemblée générale ordinaire du 4 juin 2008

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2007)

L'Assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président sur le contrôle interne, et du rapport général des Commissaires aux comptes du Conseil d'administration ainsi que du bilan et des comptes de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2007, approuve dans toutes ses parties lesdits rapports, bilan et comptes tels qu'ils lui sont présentés et qui se soldent par un bénéfice net comptable de 550 694 704 FCFA.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Assemblée générale, conformément aux propositions du Conseil d'administration décide d'affecter le bénéfice de 550 694 704 FCFA de l'exercice de la manière suivante :

• Bénéfice de l'exercice	550 694 704 FCFA
• Report à nouveau antérieur	7 241 997 663 FCFA
Total à affecter	7 792 692 367 FCFA
• Dividende (incluant le dividende statutaire de 5 %)	1 946 862 075 FCFA
• Report à nouveau	5 845 830 292 FCFA

La répartition totale en faveur des actionnaires soit 1 946 862 075 FCFA, avant retenue de l'IRVM d'un montant total de 233 623 449 FCFA représentera un dividende brut de 13 775 FCFA (21 €), distribué aux 141 333 actions, soit net 12 122 FCFA (18,48 €) par action du nominal de 2 500 FCFA, payable à partir du 16 juin 2008 :

- Pour 12 122 FCFA au siège social, avenue Christiani Treichville 01 – BP40822 – ABIDJAN 01 (République de Côte d'Ivoire)
- Pour 18,48 € aux guichets du CM-CIC Titres contre estampillage des certificats ou remise du coupon n°69 des actions au porteur.

TROISIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale constatant que le mandat d'administrateur de Hubert FABRI vient à expiration à la présente Assemblée Générale, décide de renouveler son mandat pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

QUATRIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'un administrateur)

L'Assemblée générale constatant que le mandat de la Société Bordelaise Africaine vient à expiration à la présente Assemblée générale, décide de renouveler son mandat pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

CINQUIEME RESOLUTION

(Cooptation d'un nouvel administrateur)

L'Assemblée générale ratifie la cooptation comme nouvel administrateur Thierry MARRAUD pour la durée du mandat restant à courir de Michel ROQUEPLO soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

SIXIEME RESOLUTION

(Quitus de leur gestion aux membres du Conseil)

L'Assemblée générale donne aux membres du Conseil d'administration quitus de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2007.

SEPTIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions réglementées)

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi conformément aux prescriptions de l'article 438 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, prend acte des déclarations y inscrites et en approuve les conclusions.

Autres informations réglementées

68	Honoraires des contrôleurs légaux des comptes
69	Document d'information annuel
70	Attestation du rapport financier annuel

LA FORESTIERE EQUATORIALE

Société anonyme au capital de 353 332 500 FCFA
Siège social : Immeuble Bolloré – Avenue Christiani-Treichville
01 B.P. 37 – ABIDJAN (République de Côte d'Ivoire)
RCCM CI-ABJ-1962-B-13 941

MONTANT DES HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Article 221-1-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

(En milliers d'euros)

Montant des honoraires par réseau	31/12/2007	Total 2007	Total 2006	ECR - International			
				Montant (HT)		%	
				2 007	2 006	2 007	2 006
Audit :							
- Commissariat aux comptes							
<i>Forestière Equatoriale</i>		1	10	1	10	3%	21%
<i>Filiales</i>		30	37	30	37	97%	79%
- Autres missions légales et accessoires							
<i>Forestière Equatoriale</i>		0	0			0%	0%
<i>Filiales</i>		0	0			0%	0%
<i>sous-total</i>		31	47	31	47	100%	100%
Autres prestations :							
- Juridique, fiscal, social		0	0			0%	0%
- Autres		0	0			0%	0%
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0%	0%
Total honoraires :		31	47	31	47	100%	100%

(En milliers d'euros)

Montant des honoraires par réseau	31/12/2006	Total 2006	Total 2005	ECR - International			
				Montant (HT)		%	
				2 006	2 005	2 006	2 005
Audit :							
- Commissariat aux comptes							
<i>Forestière Equatoriale</i>		10	9	10	9	21%	22%
<i>Filiales</i>		37	32	37	32	79%	78%
- Autres missions légales et accessoires							
<i>Forestière Equatoriale</i>		0	0			0%	0%
<i>Filiales</i>		0	0			0%	0%
<i>sous-total</i>		47	41	47	41	100%	100%
Autres prestations :							
- Juridique, fiscal, social		0	0			0%	0%
- Autres		0	0			0%	0%
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0%	0%
Total honoraires :		47	41	47	41	100%	100%

(En milliers d'euros)

Montant des honoraires par réseau	31/12/2005	Total 2005	Total 2004	ECR - International			
				Montant (HT)		%	
				2 005	2 004	2 005	2 004
Audit :							
- Commissariat aux comptes							
<i>Forestière Equatoriale</i>		9	6	9	6	22%	21%
<i>Filiales</i>		32	22	32	22	78%	79%
- Autres missions légales et accessoires							
<i>Forestière Equatoriale</i>		0	0			0%	0%
<i>Filiales</i>		0	0			0%	0%
<i>sous-total</i>		41	28	41	28	100%	100%
Autres prestations :							
- Juridique, fiscal, social		0	0			0%	0%
- Autres		0	0			0%	0%
<i>sous-total</i>		0	0	0	0	0%	0%
Total honoraires :		41	28	41	28	100%	100%

Document d'information annuel

1. Informations périodiques et occasionnelles disponibles sur le site internet de la société (www.forestiere-equatoriale.fr). Les communiqués ci-dessous ont été diffusés par Hugin.

Communiqués	Avis financiers
03/04/2008 Déclaration du nombre total des actions et des droits de vote	
25/03/2008 Résultats 2007	La Tribune (26 mars 2008)
15/02/2008 Chiffre d'affaires 2007	
12/02/2008 Déclaration du nombre total des actions et des droits de vote	
14/11/2007 Chiffre d'affaires des neuf premiers mois 2007	
13/11/2007 Addendum aux résultats semestriels 2007	
01/10/2007 Résultats du premier semestre 2007	La Tribune (03/10/2008)
07/08/2007 Rapport financier semestriel 2007	
01/06/2007 Communiqué de mise à disposition du rapport du président sur le contrôle interne	
22/05/2007 Mise en ligne du rapport annuel 2006	
21/05/2007 Avis de convocation	
21/05/2007 Modalités de mise à disposition/consultation des informations Art. R225-83 du code du commerce	
15/05/2007 Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2007	
30/04/2007 Montant des honoraires versés aux Commissaires aux comptes	
26/03/2007 Résultats année 2006	L'Agefi (28/03/2007)

Déclarations d'opérations sur titres de Forestière Équatorial

Néant

Rapport annuel (disponible au siège administratif :

30/05/2008 Rapport annuel 2007
01/06/2007 Rapport annuel 2006

Publication (disponible sur le site internet : www.forestire-equatoriale.fr

30/04/2008 Rapport annuel 2007
29/05/2007 Rapport du président sur le contrôle interne
24/05/2007 Document d'information annuel
24/05/2007 Rapport annuel 2006

2. Informations publiées aux bulletins des annonces légales obligatoires (Balo)

13/02/2008 Chiffre d'affaires annuel 2007
14/11/2007 Chiffre d'affaires 9 premiers mois 2007
24/10/2007 Comptes du 1er semestre 2007 et rapport des commissaires aux comptes
10/08/2007 Chiffre d'affaires du 1er semestre 2007
04/07/2007 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés et rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice 2006
25/05/2007 Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2007
23/04/2007 Publication des comptes annuels 2006

3. Informations déposées au greffe de première instance d'Abidjan

17/07/2007 Dépôt des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2006 (dépôt N°CI-ABJ-07-D-7881 du 17/07/2007)
16/07/2007 Procès verbal à l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juin 2007 (dépôts N°CI-ABJ-07-D7801 du 16/07/2007)

• **Attestation du rapport financier annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant à la page 4 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

29 avril 2008
Georges COGNON,
Directeur général